

Journal municipal

# BITCHE

Année

2021



FLEUR D'OR  
2010 - 2016



# SOMMAIRE

■	LE MOT DU MAIRE	P 3	■	BITCHE EN FÊTE	P 35
■	À LA UNE	P 4	■	PATRIMOINE ET CULTURE	P 42
■	VIE MUNICIPALE	P 5	■	BITCHE ET SA GARNISON	P 46
■	SERVICE PÉRISCOLAIRE	P 20	■	RELATIONS TRANSFRONTALIÈRES	P 48
■	CADRE DE VIE	P 22	■	EXPRESSION DE L'OPPOSITION	P 49
■	BITCHE SOLIDAIRE	P 27	■	ETAT CIVIL	P 50
■	LE GOLF MUNICIPAL	P 34			



## *Meilleurs Vœux 2022 !*

*Benoît Kieffer, maire de Bitche,  
le Conseil Municipal et le personnel  
vous présentent, ainsi qu'à vos proches, leurs meilleurs vœux  
pour l'année 2022*

Directeur de publication : Benoît Kieffer

Conception de la mise en page : Ville de Bitche

Crédit photo : William Antoine, Aline Bidaud, Michel Campion, Valérie Degouy, Cyrill Fritz, Cindy Gross, Malou Haesen, Mosaik Cristal Télévision, Patrick Schwalbach, Le Républicain Lorrain / Jonathan Breuer.

Impression : Imprimerie Sarregueminoise

Dépôt légal : mars 2022

Service de communication :  
MAIRIE DE BITCHE  
31, rue Maréchal Foch,  
57230 BITCHE  
Tél : 03 87 96 00 13  
courriel : [mairie@ville-bitche.fr](mailto:mairie@ville-bitche.fr)

[www.ville-bitche.fr](http://www.ville-bitche.fr)





Chères Bitchoises, chers Bitchois,

Dans le bulletin municipal qui faisait œuvre de rétrospective des événements de l'année 2020, j'émettais le vœu partagé que l'année 2021 marque la fin de la crise sanitaire. Bien que nous n'ayons pas eu à connaître une situation semblable à celle de l'année précédente, un contexte dégradé a cependant continué à marquer notre quotidien, à nous obliger à nous adapter, parfois à nous contraindre.

A contraindre, dès l'approche du printemps, les travailleurs frontaliers à subir des règles imposées telles des barrières que seule la soumission à des tests répétés de dépistage pouvait lever. A contraindre aussi nos aînés qui n'ont pu se rencontrer et se retrouver chaleureusement notamment à l'occasion des fêtes de Noël.

A perturber la vie en collectivité, la scolarité de nos enfants, la dynamique associative ou encore la tenue de manifestations culturelles, sportives ou festives à l'instar de celles organisées lors des Escales de l'été ou en fin d'année ; manifestations dont l'accès fut d'ailleurs promptement soumis à contrôle.

A nous obliger, chaque jour, à réorganiser les services et à adapter nos structures afin de permettre aux agents municipaux, mobilisés et dévoués, de remplir leurs missions et d'assurer la continuité du service public dans l'intérêt des administrés et des usagers.

Malgré cette situation, nous avons continué à mettre en œuvre nos projets et à poursuivre nos actions.

Il en est ainsi dans le domaine scolaire, qu'il s'agisse, d'un point de vue structurel, de travaux de mise aux normes ou, sur un plan éducatif, en concertation et avec l'appui des enseignants, de la mise en place d'un dispositif d'aide à la difficulté scolaire.

Sur le plan patrimonial, les travaux de restauration de la citadelle, interrompus depuis 2017, ont repris et la première tranche a été réalisée.

Dans le champ culturel et dans le cadre de la redynamisation du centre-ville, l'année 2021 a vu s'ouvrir des lieux nouveaux, facteurs d'attractivité, qu'une visite ministérielle allait d'ailleurs bientôt honorer, soulignant ainsi toute l'importance et tout l'intérêt de notre politique de relance d'une dynamique pour notre ville.

Par ailleurs, 2021 c'est aussi la mémoire et le rappel de notre histoire, tout à la fois commune et particulière, et de notre identité, au travers de la commémoration du cent cinquantième de la fin du siège de BITCHE et de la présentation du spectacle « Résistance à outrance » écrit et réalisé par Charly Damm.

Enfin, une année qui s'est achevée par le Sentier des lanternes, manifestation phare qui s'est tenue tout le mois de décembre, qui a illuminé le Stadtweiher et fait rayonner la ville.

Je salue ici l'engagement des élus et l'implication des associations, des bénévoles et des exposants sans lesquels ces manifestations n'auraient pu se tenir.

Et je remercie l'ensemble des agents municipaux pour leur dévouement dans leurs actions au quotidien.

L'année 2022 doit être marquée par la confiance et l'optimisme.

La confiance en la réalisation de nos projets qui amélioreront notre cadre de vie et généreront les conditions favorables et propices pour maintenir notre population et accueillir de nouveaux habitants. Le programme Petites villes de demain nous permettra de réaliser ces objectifs afin de contrer la baisse démographique que connaît la commune depuis de trop nombreuses années, et donc d'inverser la courbe.

La rénovation urbaine et l'aménagement des espaces publics sont déjà engagés et les premiers travaux de requalification du centre-bourg débiteront dès cet été.

D'autres projets d'importance verront le jour. Il en est ainsi du regroupement scolaire et de la programmation d'un plan pluriannuel de rénovation de la voirie. Et une attention particulière est portée au quartier Teyssier afin de lui redonner vie.

L'optimisme dans l'amélioration de l'offre de soins, car des perspectives s'ouvrent.

Également, dans le projet de construction d'une nouvelle gendarmerie pour l'aboutissement duquel la municipalité a pris un engagement fort.

Notre travail portera ses fruits, mais ce n'est qu'à maturité que s'effectuera la récolte.

Enfin, je tiens à remercier Monsieur Mathieu MULLER, directeur général des services, pour l'engagement consacré depuis près de dix ans à la collectivité, pour son investissement au service de la cité fortifiée, à œuvrer comme il se plaisait à le dire, au sein de cette belle « maison » qu'est la mairie de BITCHE. Je lui souhaite une belle réussite dans ses nouvelles fonctions.

Le présent bulletin présente les actions de la municipalité de l'année 2021.

Je vous souhaite, avec l'ensemble des élus et des services municipaux, une belle année 2022 afin que vous puissiez participer à la réussite de nos projets.

Benoît Kieffer



La municipalité recevait la visite du Consul général de France en Sarre, Sébastien Girard, mardi 26 janvier 2021. Ce fut l'occasion d'aborder les relations transfrontalières.



Inauguration de la galerie « Bitche & Art » le 18 septembre 2021.



Rencontre avec Corinne Weiss, directrice de l'Université populaire Sarreguemines Confluences le 30 septembre 2021.



Inauguration du Sentier des lanternes le 3 décembre 2021.



Rencontre du gouverneur du District 1790 du Rotary, Pascal Péran, le 18 novembre 2021 en mairie.



Création de l'Espace Teyssier, espace de travail partagé et de l'espace culturel Micro-Folie, 12 rue du Colonel Teyssier en septembre 2021.



## Vie associative

Après un premier semestre à nouveau fortement impacté par la crise sanitaire, la vie associative a pu reprendre progressivement son cours en juin.

La parution au début de l'été d'un bulletin municipal spécialement dédié aux associations bitchoises et aux animations d'été a été unanimement saluée. Toutes les associations qui le souhaitaient (elles étaient près d'une trentaine) ont pu profiter de cette initiative inédite pour se faire connaître auprès d'un large public et relancer ainsi leurs recrutements et leurs activités pour la nouvelle saison 2021/2022.

Une douzaine d'entre elles ont pu proposer avec succès leurs animations estivales dans le cadre des « Escapes de l'Été » au parc du Stadtweiher ou en d'autres lieux de Bitche.

La rentrée de septembre fut l'occasion pour le groupe de travail du Comité Consultatif de la Vie Associative de reprendre ses réunions, afin de proposer les critères d'attribution des subventions aux associations, notamment pour celles qui œuvrent dans le domaine sportif, culturel ou de loisirs. Plusieurs séances de concertation entre représentants et élus composant ce groupe de travail se sont tenues de septembre à novembre.



Elles ont permis, sur la base d'une analyse rétrospective menée sur les cinq dernières années, de mesurer l'impact significatif, mais aussi très variable des subventions municipales sur les résultats financiers et la trésorerie des associations. Il est ainsi apparu que si le maintien d'un socle minimum de subvention de fonctionnement de base restait souhaitable, les dotations devaient aussi être orientées vers le soutien aux projets innovants et fédérateurs pour le dynamisme du tissu associatif, ainsi que vers le soutien à l'équilibre financier, notamment en cette période de crise sanitaire.

Le règlement d'attribution des subventions élaboré par le groupe de travail du comité consultatif formalise les dispositions qui ont été adoptées.

Les subventions seront ainsi allouées selon quatre volets :

- A : Subventions de soutien et d'aide au démarrage pour les nouvelles associations ;
- B : Subventions de fonctionnement de base, réparties proportionnellement au nombre de membres ou de licenciés (pour 50%) et aux dépenses de fonctionnement (pour 50%) ;
- C : Subventions d'équilibre financier pour les associations présentant un exercice déficitaire : elles sont modulées en fonction de l'importance de la trésorerie par rapport aux recettes annuelles ;
- D : Subventions de projet (manifestation, animation, formation ou investissement). La subvention ne pourra excéder 50% du budget total du projet. 50% de la subvention est allouée en année n, 50% en année n+1 sur présentation des justificatifs de réalisation.

L'analyse des dossiers de demande de subventions présentés par les associations n'a fait que confirmer la crise profonde subie par le monde associatif local : baisse moyenne du nombre de membres de 18% (pour certaines jusqu'à 30%), baisse moyenne des recettes de 28%. Les plus impactées sont les associations sportives employant des salariés.

Le Conseil Municipal, lors de sa dernière séance du 14 décembre 2021, a validé à l'unanimité les subventions proposées, après analyse des dossiers, par le groupe de travail du comité consultatif :

- Volet A : 750€
- Volet B : 15.000€ (au lieu de 20.000€ en 2020) répartis entre 7 associations ;
- Volet C : 3.016€ pour deux associations en résultat négatif sur la saison 2020/2021 ;
- Volet D : 15.400€ (dont 50% versés en 2021) pour 9 projets présentés par six associations.

Parmi les projets soutenus : la réfection du club house du Basket Club au COSEC, des investissements en mobilier et sono pour le Mille Clubs de l'École de Danse, la relance des cours d'instrument à vent à l'École de Musique, l'acquisition d'un équipement de tir de simulation et des animations de tir laser en milieu scolaire pour la Société de Tir, l'acquisition d'instruments et d'uniformes pour l'Harmonie du Pays de Bitche, une manifestation Trikes Show en août 2022 pour le Club Hype Trikes. Il est à noter que les subventions municipales d'aide aux projets ne représentent que 34,5% des budgets présentés, les associations concourent à un autofinancement de 48% et sollicitent d'autres subventionnements pour 17,5%.



## Espace Teyssier

### Micro-Folie

À l'initiative du Parc de la Villette et porté par le ministère de la Culture, le programme Micro-Folie se déploie dans les territoires. La Ville de Bitche a déposé sa candidature en février 2021. Après avoir reçu son agrément au mois de mai, la Micro-Folie Bitche s'est installée en septembre à l'espace Teyssier. Une première pour le territoire de Moselle Est !

La Micro-Folie Bitche a été créée dans le cadre de l'appel à projets 2021 lancé par la Préfecture Grand Est et bénéficie d'une subvention de l'État au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT).



Proposer localement une offre culturelle gratuite constitue l'objectif du projet. Un Musée Numérique interactif qui permet la diffusion de 1711 oeuvres d'art et de 5309 oeuvres complémentaires constitue le cœur du dispositif. Il est accessible à un large public (particuliers, écoles, associations, centres de loisirs), il constitue aussi un excellent outil pédagogique pour les professeurs des écoles primaires, collèges et lycées.

#### Un lieu de convivialité et d'apprentissage

Le lieu a été installé en centre-ville pour qu'il soit aisément accessible au 12 rue du Colonel Teyssier.

Le Musée Numérique permet des visites libres. Des tablettes permettent au visiteur d'obtenir des informations plus détaillées sur l'oeuvre. Ce dernier peut également zoomer et accéder à des contenus vidéo ludiques en lien avec la collection qu'il découvre.



#### Médiation

Hugo Wendel est l'animateur principal de la Micro-Folie qui est ouverte du mardi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30.

Le programme, qui comporte une offre spécifique durant les vacances scolaires, est mis à jour régulièrement et accessible sur la page Facebook dédiée ou sur le site <https://ville-bitche.eu/espaceteyssier/microfolie.html> ou sur le site de la ville <http://www.ville-bitche.fr>.

## Espace de travail partagé



L'espace Teyssier situé au 12 rue du Colonel Teyssier comporte également un espace de travail partagé permettant à des télétravailleurs, aux créateurs d'entreprise, aux professions libérales d'avoir accès à des équipements professionnels.

Situé en centre-ville, il est accessible du lundi au samedi de 8h00 à 19h00. Le système de réservation sur une plateforme numérique donne une souplesse d'utilisation et de réservation.

#### Les équipements

Dix-sept télétravailleurs peuvent y travailler simultanément, sur des bureaux individuels avec des écrans adaptés au travail numérique.

L'espace comporte également une salle de réunion équipée pour 8 personnes pouvant servir durant des visioconférences en haute définition.

Un bureau de 20 m<sup>2</sup> est à la disposition des utilisateurs qui souhaitent recevoir des clients.

## Un lieu de convivialité et de rencontre

Les télétravailleurs participent à l'amélioration de l'espace de travail partagé et font des propositions pour apporter de nouveaux services et répondre aux besoins. Il est possible de réserver un bureau pendant une demi-journée, une journée, une semaine ou un mois, le tarif étant dégressif. Disposant d'un réseau WIFI à haut débit, le prix du service est particulièrement attractif et le système est très souple.

Le site <https://ville-bitche.eu/espaceteysier/accueilcoworking.html> vous apportera des éléments complémentaires pour faciliter la sélection des services loués. Le site de gestion <https://espaceteysier.cosoft.fr/v2/> vous permet de vous abonner mais aussi de réserver le service au créneau souhaité.

## Ouverture d'une galerie d'art

Située au 9 rue du maréchal Foch, dans un local de 47 m<sup>2</sup>, la galerie d'art est un lieu d'exposition, de promotion et d'animation culturelle. Elle a été inaugurée lors de la première exposition le 18 septembre 2021.

Le nom de la galerie « **Bitche & Art** » est le fruit de la réflexion du Comité Consultatif de la Jeunesse.

Laurence Barthel-Stein et Mark Tellok, artistes confirmés du Pays de Bitche, ont exposé leurs oeuvres du 14 août au 15 octobre. Puis la galerie a eu l'honneur d'exposer les oeuvres d'Elke Thiébaud, artiste bitchoise, du 19 octobre au 15 décembre ainsi que celles de Filomena Hüh, artiste confirmée de la ville de Pirmasens du 15 décembre 2021 au 15 février 2022.



*Laurence Barthel-Stein et Mark Tellok*

Le lieu est ouvert gratuitement du mercredi au samedi de 14 h à 18 h.

Les artistes qui souhaitent exposer peuvent adresser leur candidature par courriel à l'adresse [mairie@ville-bitche.fr](mailto:mairie@ville-bitche.fr) à l'attention de Cathy Schwartz, conseillère municipale déléguée aux animations culturelles, responsable de la programmation artistique.



*Elke Thiébaud*



*Filomena Hüh*



## Un nouveau local pour l'association « Les Bitcher'katz »

Compte tenu des missions d'intérêt général exercées par l'association, le conseil municipal a apporté une réponse favorable à leur demande de local.

La ville a mis à disposition une salle du bâtiment de l'ancienne Régie Municipale d'Electricité.



## Préserver la nature pour protéger les habitants

En 2020, les promeneurs avaient signalé la présence de chenilles processionnaires du chêne. Ce constat avait conduit le Maire de Bitche à prendre un arrêté interdisant au public l'accès à ces espaces naturels.

La municipalité a décidé de faire fabriquer des nichoirs à mésanges par les services techniques de la ville et de les installer dans les bois concernés.

En 2021, force est de constater qu'il n'y a eu aucun signalement de nouvelles colonies dans ces bois, alors que de nombreux villages et villes ont interdit l'accès aux forêts de chênes.

Cette expérimentation a donc été un véritable succès. Pour renforcer la lutte contre ces larves du papillon *Thaumetopoea processionea*, l'installation de nouveaux nichoirs a été réalisée dès le printemps. Par ailleurs, les services techniques ont créé des nichoirs à chauve-souris lesquelles se régalaient des papillons, contribuant ainsi à la protection des promeneurs et de leurs animaux domestiques.

Une quinzaine de nichoirs à mésanges et sept nichoirs à chauve-souris sont opérationnels.

## Bitche Clean Challenge

L'opération « Nettoyons notre planète » a été renouvelée le 18 septembre 2021. Quelques zones traitées en 2020 semblent avoir été préservées, ce qui prouve l'intérêt de cette action collective.

C'est ainsi qu'une équipe de volontaires s'est engagée pendant une demi-journée, pour ramasser les déchets et débris qui jonchent le bord des voies et polluent notre ville.



## Espaces sans tabac

L'équipe municipale remercie les citoyens de respecter les espaces sans tabac dédiés en ville.

Ces espaces sont des lieux extérieurs identifiés où la consommation de tabac est interdite.

Ils sont ainsi préservés de la pollution tabagique, tant sanitaire qu'environnementale. De plus, l'image du non-fumeur est valorisée et participe à la lutte contre le tabagisme.

Sont concernés les abords des espaces suivants : les écoles maternelles et élémentaires des Remparts, l'école élémentaire Baron de Guntzer, l'école élémentaire Pasteur, l'école maternelle du Champ de Mars, la Maison de l'Enfant, les gymnases COSEC et Teyssier, l'Hôtel de Ville, l'Espace René Cassin et le stade municipal.

### *Soyons éco-responsables !*

## Le mode de collecte des ordures ménagères évolue !

Fin décembre 2021 et courant janvier 2022, chaque famille bitchoise aura été dotée d'une nouvelle poubelle, à savoir un bac de 120 litres pour les foyers de 1 à 2 personnes, et un bac de 240 litres pour les foyers de 3 à 4 personnes (les foyers plus nombreux seront dotés d'une poubelle de 120 litres et d'une poubelle de 240 litres).

La nouvelle poubelle avec le couvercle bordeaux servira pour les sacs bleus et verts. La poubelle qui est actuellement en place sera dotée d'un autocollant jaune et deviendra la poubelle pour la collecte des déchets recyclables.

Attention ! La nouvelle poubelle extérieure (à couvercle bordeaux) ne sera à utiliser qu'à partir d'une date communiquée ultérieurement.



# Le rôle de la municipalité dans les affaires scolaires

Elle est un acteur incontournable des établissements scolaires : écoles maternelles et élémentaires.

Ses missions :

- assurer l'entretien des bâtiments ;
- fournir les équipements et les moyens techniques et financiers nécessaires au bon fonctionnement (frais de personnels – fluides et énergie – fournitures scolaires – transports – alimentation – télécommunications...);
- veiller à la sécurité des écoles et améliorer la sécurisation aux abords des établissements (éclairage – parkings – ralentisseurs – sens de circulation – stationnement handicapés...);
- accompagner les projets initiés par les équipes pédagogiques dont ceux concourant au développement durable ;
- gérer au mieux la carte scolaire et favoriser la mixité sociale ;
- organiser l'accueil, les activités et la restauration au périscolaire ;
- développer l'accès aux outils numériques ;
- être source de proposition auprès du Directeur Académique quant aux rythmes scolaires ;
- favoriser l'enseignement des langues ;
- participer à l'achat de supports pédagogiques au bénéfice des enfants en situation de handicap.



## Les rythmes scolaires



Ils ont fait l'objet d'une réflexion au niveau :

- des parents d'élèves par le biais d'une enquête ;
- des conseils d'école, du conseil municipal et d'un avis de l'Inspecteur de l'Education Nationale.

Au vu des résultats, le Maire a demandé la reconduction des rythmes actuels de 2021 à 2024, à savoir une organisation dérogatoire sur 9 demi-journées dont 5 matinées et 3 après-midi.

Cette demande a été agréée par l'Inspecteur d'Académie à Metz en mai 2021.

La commune a choisi de renouveler le PEDT (Projet Educatif de Territoire) lui permettant ainsi de bénéficier du fonds de soutien et de maintenir les NAP (Nouvelles Activités Pédagogiques) au niveau du périscolaire.

## Recrutement d'une ATSEM supplémentaire

Tel qu'annoncé dans le programme de l'équipe municipale en place, la municipalité a recruté une nouvelle ATSEM en la personne de madame Laetita Kamil.

Cet agent technique se partage depuis la rentrée de septembre 2021 entre les écoles maternelles des Remparts et du Champ de Mars à la satisfaction des équipes enseignantes.



## L'aide à la difficulté scolaire

La municipalité a réussi à mettre en place avec l'appui des enseignants, aux mois de mai et juin 2021, un dispositif expérimental d'accompagnement à la difficulté scolaire en direction d'un certain nombre d'élèves avec l'accord de leurs parents.

Ce dispositif, qui a fait ses preuves, est reconduit entre novembre 2021 et fin juin 2022.

C'est ainsi que cinq intervenants extérieurs (personnels de l'Education Nationale en activité ou en retraite) apporteront de manière complémentaire une aide en lecture, vocabulaire, écriture, compréhension des consignes et leçons auprès de quelques 26 élèves des écoles de la ville.



## Petits-déjeuners à l'école



La municipalité a adhéré pour la 3ème année consécutive à ce projet initié par le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

### **Objectifs :**

- permettre aux enfants de bien commencer la journée et d'apprendre dans de meilleures conditions ;
- participer à la réduction des inégalités alimentaires ;
- favoriser l'éducation au goût.

### **Déroulement :**

Un petit déjeuner est servi chaque mercredi matin de début novembre 2021 à fin juin 2022 à tous les enfants des écoles maternelles Remparts et Champ de Mars (soit 146 élèves et 1363 petits déjeuners).

### **Coût :**

- un plateau revient à 1,52 € ;
- l'état participe à hauteur de 1,30 € ;
- reste à la charge de la municipalité 0,22 €.

Coût total : 2071,76 € Coût pour la Ville : 299,86 €

Chaque petit-déjeuner est composé d'une céréale, d'un produit laitier et d'un fruit.

## Analyse de l'air dans les bâtiments municipaux

Dans un souci de sécurisation des espaces et des usagers, la municipalité a mandaté une société qui a procédé à des analyses de la qualité de l'air dans les cinq écoles et dans les deux gymnases communaux.

Ces analyses ont été effectuées sur chaque site pendant une semaine en septembre 2021.

### **Ont été évalués :**

les moyens d'aération, la température, le degré d'humidité, le taux de CO2 et le rejet du mobilier (formaldéhyde).

Les résultats s'avèrent satisfaisants. Toutefois, il est rappelé aux utilisateurs l'obligation de respecter les consignes d'aération.

## Des dessins pour les militaires en opérations extérieures

Le 23 novembre 2021 s'est déroulée à l'espace René Cassin la cérémonie de remise des dessins d'écoliers pour les militaires en opérations extérieures.

Elle s'est faite en présence de monsieur Benoît Kieffer, maire de Bitche, du lieutenant-colonel Brice du 16° BCP, de madame Véronique Schnell, adjointe aux armées et de monsieur Jean-Paul Eitel, adjoint aux affaires scolaires.

Les enfants de 3 à 11 ans des écoles du Champ de Mars, du Baron de Guntzer, des Remparts et Pasteur ont pris leurs feutres et crayons de couleurs pour réaliser des dessins. Lors des fêtes de fin d'année, ils ont été remis aux militaires en opérations extérieures.



## Animations réalisées par la Société de tir



A l'initiative de monsieur Eugène Muller, président de la Société d'Escrime et de Tir de Bitche, et avec le concours de monsieur Jean-Paul Eitel, adjoint aux affaires scolaires, quelques 450 écoliers, collégiens et lycéens ont pu bénéficier d'une démonstration suivie d'une expérimentation au tir au laser dans les gymnases Guntzer et Teyssier.

Certains se découvriront peut-être une vocation.

## Participation des scolaires à la cérémonie du 11 novembre



Le lien Armée – Nation est un lien fort qui se veut pérenne et c'est bien pour les jeunes générations qu'il doit se perpétuer. La municipalité a pris l'attache du directeur et des directrices des 3 écoles élémentaires et du principal du collège Kieffer. C'est ainsi qu'une cinquantaine d'élèves volontaires (écoliers et collégiens) sous la houlette de leurs enseignantes ont produit une prestation de qualité en chantant la Marseillaise lors de la commémoration du 11 novembre.



## Saint-Nicolas, patron des écoliers

Accompagné du Père Fouettard, Saint-Nicolas s'est rendu dans les écoles afin de féliciter les enfants pour leur travail et les remercier pour leur gentillesse envers leurs parents, camarades et enseignants.

Saint-Nicolas et le Père Fouettard ont également fait une apparition surprise au Sentier des lanternes au parc du Stadtweiher.



## Le comité consultatif de la jeunesse



Durant l'année écoulée, les membres du comité consultatif de la jeunesse ont pu participer à plusieurs projets de la ville, notamment en choisissant le nom de la galerie d'art. Ils ont également pu s'initier au golf. Lors de leur dernière réunion les membres du comité ont pu passer un moment convivial en dégustant la galette des rois.

Ils ont plusieurs projets en cours pour l'année 2022.

## Pass'Sport 2021

L'opération Pass'Sport a été réactivée cet été à destination des jeunes bitchois âgés de 6 à 17 ans.

Ce dispositif, destiné à faire découvrir à un maximum d'enfants les joies des activités aussi diverses que variées proposées par les associations sportives bitchoises, s'est étendu sur la période du lundi 19 juillet au jeudi 12 août 2021.

Les participants, au nombre de 32 pour cette édition, ont pu découvrir jusqu'à trois activités maximum au tarif unique de 15€ parmi les suivantes : golf, football, tir à l'arc, tennis, basket-ball et tir.

Nous tenons à remercier chaleureusement tant les associations ayant adhéré à ce projet pour leur implication (Club de Golf, Football Club, Flèche bitchoise, Tennis Club, Basket Club et Société d'Escrime et de Tir) que les jeunes sportifs en herbe ainsi que leurs parents pour leur enthousiasme. Ils auront permis de faire revivre cette animation restée jusque-là en sommeil depuis 2015.

## Réception en l'honneur des bacheliers



Le 12 juillet 2021, les nouveaux bacheliers bitchois ont été reçus à la mairie par Monsieur le Maire et une délégation d'élus. Ce fut l'occasion de féliciter les lauréats et de leur souhaiter une belle réussite dans leurs études supérieures ! Un cadeau a été remis à chacun.

# ANIM'JEUNES 2021



La Ville de Bitche a souhaité mettre en place cet été des animations afin d'occuper agréablement la jeunesse bitchoise durant les grandes vacances.

Le service animation de la commune a donc imaginé diverses activités à réaliser en fonction des tranches d'âges.

Dans le but de déterminer, parmi ces propositions, lesquelles suscitaient le plus d'intérêt auprès des jeunes, il leur a été demandé de répondre à un petit questionnaire. Si les écoliers de primaire ont joué le jeu, l'engouement des collégiens et lycéens s'est révélé plus frileux.

Ce sont donc 36 jeunes qui ont participé à une ou plusieurs des activités retenues, à savoir : la réalisation d'une fresque « Bitche » sur le mur d'enceinte du stade, la visite de la citadelle, une sortie au Tépacap, des sorties ludiques en forêt, la visite du Fort Casso, des journées à la ferme Lang à Ormersviller et la visite du Simserhof.

Nous tenons à remercier les participants ainsi que leurs parents pour leur bonne humeur et leur motivation. Nous espérons que les enfants auront passé de bons moments ayant contribué à agrémenter leurs congés scolaires.

## Transfert de registres aux archives départementales

En date du 27 mars 2021 le conseil municipal a autorisé le maire à signer une convention relative aux archives historiques avec le département de la Moselle.

Cette convention porte sur le transfert, au service des archives départementales, de registres paroissiaux et d'état civil de la période allant de 1652 à 1899.

Le jeudi 2 décembre 2021, ce transfert a été réalisé en présence de monsieur Jean-Eric Lung, Directeur des archives départementales de la Moselle.

Ces registres seront désormais stockés dans des locaux présentant des conditions de conservation et d'hygrométrie adéquates, assurant ainsi la préservation de ce patrimoine historique.

Les actes d'état civil contenus dans ces registres seront numérisés au cours de l'année 2022 et seront consultables librement par toutes personnes intéressées, par internet.

La commune conserve néanmoins la pleine propriété de ces documents, qu'elle peut réintégrer dans ses locaux à tout moment, si elle le souhaite.



## LA PAGE FACEBOOK DEPUBLIÉE

Gérer la Page



Ville de Bitche

⚠ La publication de votre Page a été annulée

Le 19 mars 2021, l'accès à la page de la ville de Bitche a été interrompu par la société Facebook. Les outils de modération du réseau social ont considéré que le nom de la ville n'était pas conforme à leurs règles de gestion. Après plusieurs jours de contact avec Facebook, la page de la ville est redevenue accessible. Laurent Solly, président de Facebook France, a présenté ses excuses à Benoît Kieffer, maire de Bitche.



## Centre de dépistage

Le 1<sup>er</sup> mars, un communiqué de presse de la préfecture de la Moselle informait de l'obligation de présenter un test PCR ou antigénique négatif de moins de 48 heures pour se rendre en Allemagne.

A la demande du sous-préfet Christophe Salin, la ville de Bitche a installé un centre de dépistage de la COVID-19 à l'espace Cassin.

Avec l'aide des sapeurs-pompiers sous le commandement de Christophe Wilsius et de la sécurité civile, le personnel des services techniques de la ville a assuré l'installation du centre de dépistage à l'espace Cassin et les agents communaux se sont chargés des formalités administratives.

Bon nombre de travailleurs frontaliers ont ainsi pu bénéficier de ce service et en apprécier la mise en place sur plusieurs jours.

## Un nouveau Directeur Général des Services à la tête de l'administration de la ville de Bitche

Suite au projet de reconversion professionnelle de monsieur Mathieu Muller, Directeur Général des Services, la commune de Bitche a pourvu à sa succession en recrutant monsieur Frédéric Obert.

Il a débuté comme sportif de haut-niveau puis s'est engagé comme éducateur. Il s'est investi dans l'accompagnement social des enfants et des jeunes ainsi que dans la conduite de projets culturels.

Par la suite, il est devenu Conseiller Technique dans l'équipe de direction de l'Eurométropole de Strasbourg.

Après des missions de Directeur Général des Services dans des villes moyennes voisines du Bas-Rhin (Schweighouse/Moder – Seltz), celui-ci rejoindra les bords du lac Léman et du Mont-Blanc pour s'engager dans les villes de Collonges-sous-Salève puis à Saint-Jeoire-en-Faucigny.

Fort de son expérience diversifiée et de l'exercice de fonctions de conseil et de DGS en Haute-Savoie, monsieur Frédéric Obert vient de prendre ses fonctions au sein de la mairie de Bitche.

Connaissant déjà le Pays de Bitche, monsieur Obert dispose d'un savoir-faire qui permettra d'optimiser l'organisation des services et d'apporter son expertise sur les projets de la ville.

Il nous confie : « Le choix de mon engagement au service de la commune et de ses habitants a surtout été motivé par les défis proposés dans cette ville en pleine mutation. Au regard des enjeux, des projets ambitieux de la commune et de son territoire, participer dans mon domaine de compétences au rayonnement de Bitche constitue pour moi une réelle source d'engagement dans un esprit de service public revendiqué ».

**Bienvenue à Frédéric Obert**



## Un nouveau Directeur à la Régie municipale d'électricité de la ville de Bitche



Monsieur Jérémie Wagner a été recruté en juin 2021 pour diriger la Régie Municipale d'Électricité.

Passionné par la technique et les nouvelles technologies, il met son expérience de management au service de cette unité opérationnelle qui sécurise et distribue l'électricité dans la commune de Bitche.

Le développement de nouveaux services (conseils en économie d'énergie, optimisation...) et les projets techniques à venir ont été des éléments déterminants dans son choix de vouloir rejoindre ce poste à responsabilités, tout en gardant le sens de ce service public particulier à l'esprit.

Sa devise qu'il emprunte à Peter Drucker « La meilleure façon de prédire l'avenir est de le créer ».

**Bienvenue à Jérémie Wagner**

# Départs à la retraite



Pascal Hoffmann a fait valoir ses droits à la retraite le 1<sup>er</sup> décembre 2021. Il a servi la Ville et ses habitants durant 32 années.

Très motivé et consciencieux, monsieur Hoffmann a débuté sa carrière à Bitche en 1989 en tant qu'agent technique, il a gravi les échelons pour terminer technicien principal de 2<sup>e</sup> classe. Il occupait les fonctions de responsable du pôle espaces verts de la Ville.

Francesco Lauria est entré au service de la ville de Bitche en mai 2006 en qualité d'adjoint technique 2<sup>e</sup> classe. Agent très professionnel, discret et disponible, il disposait d'un savoir-faire très apprécié dans de nombreux domaines.

Monsieur Lauria a terminé sa carrière en qualité d'adjoint technique principal 2<sup>e</sup> classe. Il a fait valoir ses droits à la retraite le 1<sup>er</sup> octobre 2021.



Christiane Lorrain a été recrutée en 1999 en contrat emploi solidarité puis en contrat emploi consolidé dans les groupes scolaires de la commune. Elle a été intégrée, en septembre 2008, en qualité d'adjoint d'animation de 2<sup>e</sup> classe au service périscolaire.

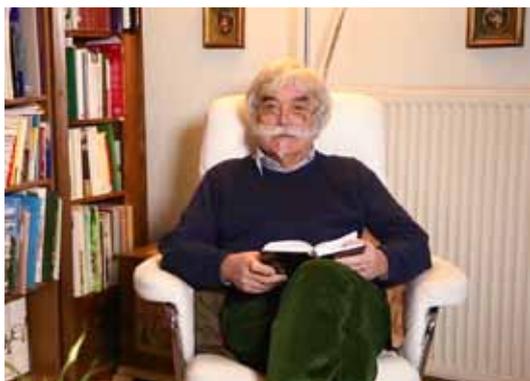
Elle a toujours été appréciée pour sa patience envers les enfants et sa disponibilité.

Après 22 années au service de la Ville, madame Lorrain a pris sa retraite le 1<sup>er</sup> août 2021.

*Nous leur souhaitons une  
longue et heureuse retraite.*



## Disparition d'Antoine Lacroix



Au matin du 15 mai 2021, nous apprenions la disparition d'Antoine Lacroix. Guide, conférencier, auteur, conteur, acteur et chercheur, il animait par bien des engagements la vie de la cité. Il œuvrait bénévolement à la citadelle et siégeait au conseil d'administration de 2008 à 2015.

Toujours volontaire, il était de ceux qui donnent sans compter, que ce soit à titre personnel ou dans le cadre des nombreuses œuvres collectives auxquelles il prenait part. Fêru d'histoire et de culture, il s'était fait défenseur de la diversité et des particularités de notre région. Fin pédagogue, doué d'une grande tolérance, il aimait transmettre ses multiples passions à tous ceux qui ont eu la chance de le rencontrer.

Sa générosité et son grand cœur nous manqueront.

## Disparition d'Auguste Pistorius

Monsieur Auguste Pistorius, doyen de la ville, est décédé à Bitche le vendredi 4 juin à l'aube de ses 101 ans.

Après avoir été comptable à la scierie Heim puis technicien aux HBL, il a consacré sa retraite à la randonnée. D'abord pour l'Office de Tourisme puis pour le Club Vosgien et finalement pour les seniors.

Sous le mandat de monsieur Joseph Schaefer, il avait conçu le topoguide.



## Bicentenaire de la naissance de Louis Casimir Teyssier

Parmi les personnalités qui ont marqué l'histoire de la ville de Bitche, Louis Casimir Teyssier occupe une place emblématique.

Cet officier de l'État-major des places, déjà connu pour s'être illustré sur d'autres champs de bataille a signé par son expérience, son charisme et sa détermination une des pages les plus importantes de l'histoire de la ville. C'est grâce à son génie que la cité fortifiée demeura invaincue lors du siège de 1870.

Si Louis Casimir Teyssier est célèbre à Bitche pour ses exploits militaires, il l'est aussi dans sa ville natale d'Albi (chef-lieu du département du Tarn) pour son œuvre littéraire et son engagement dans la défense de la langue et de la culture occitane.

C'est à l'initiative du Centre culturel occitan de l'Albigeois, de l'association Colonel Teyssier, de la Société des arts et belles-lettres du Tarn et de la ville d'Albi qu'a été célébré le bicentenaire de sa naissance.

Le dimanche 22 août 2021, une plaque commémorative a été apposée sur la maison d'Albi où il a vécu de 1880 à la fin de sa vie en 1916. Cette plaque a été dévoilée par Stéphanie Guiraud-Chaumeil, maire d'Albi, et Claude Guy, président de l'association Colonel Teyssier, entourés des autres initiateurs de l'évènement et Cyrill Fritz, directeur de la citadelle, représentant de la ville de Bitche, en présence des autorités civiles et militaires et de la population.



*Mme Guiraud-Chaumeil et Monsieur Guy dévoilant la plaque commémorative apposée sur la maison où a vécu le colonel Teyssier au 76, boulevard du colonel Teyssier à Albi.*

# Présence d'une délégation bitchoise à l'hommage funèbre rendu au général Gudin

L'année du bicentenaire de la mort de Napoléon Bonaparte a été l'occasion du retour sur le sol français de la dépouille d'un général de la Grande Armée, Charles Étienne Gudin.

Cet illustre officier, proche de Napoléon, est tombé lors de la campagne de Russie en 1812 et fut inhumé sur place. L'emplacement de sa sépulture, tombé dans l'oubli, a été retrouvé en 2019.

Charles Étienne Gudin fait partie de ceux dont les destins militaires et personnels ont marqué la longue histoire militaire de la cité fortifiée et du pays de Bitche. Avant même le Premier Empire, ses services l'avaient mené à Volmunster où il épousa Jeannette, la sœur du général de brigade Charles Auguste

Creutzer, une autre figure militaire locale qui devint commandant supérieur de la place de Bitche en 1815. Un des enfants du couple Gudin, Charles César, naquit à l'hôpital militaire de Bitche. Il devint lui-même général sous le Second Empire.



*Le maire de Bitche et le président de la SHAL en compagnie de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées*

Le 2 décembre 2021, date anniversaire du sacre de l'Empereur et de la bataille d'Austerlitz, a été choisie pour célébrer la mémoire du général Gudin. Les honneurs funèbres militaires lui ont été rendus à l'Hôtel des Invalides à Paris où sa dépouille a été accueillie pour y reposer désormais aux côtés de celle de Napoléon. La cérémonie, empreinte de solennité, était présidée par Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées.

Benoît Kieffer, maire de Bitche représentant aussi le président de la communauté de communes du pays de Bitche, David Suck, et Joël Beck, président de la section locale de la Société d'histoire et d'archéologie de Lorraine, ont eu l'honneur d'assister à cette cérémonie pour que la ville et le pays de Bitche, par la mémoire du général Gudin, y soient pleinement reconnus pour l'engagement et le sacrifice de tous ceux qui y ont servi.



C'est aussi dans ce contexte qu'avait été inaugurée, quatre jours plus tôt, le 28 novembre, une exposition sur la vie militaire au pays de Bitche pendant le Premier Empire.

Cette exposition sera encore visible tout au long de la saison 2022 à la chapelle de la citadelle.



## Pompiers : l'unité opérationnelle de Bitche

### Appel au volontariat

L'unité opérationnelle de Bitche lance un appel au volontariat, à la recherche de personnes motivées prêtes à servir son prochain et à enrichir ses connaissances. Peu importe votre âge ou votre condition physique, l'essentiel c'est l'engagement. Hommes et Femmes de 16 à 55 ans, vous êtes les bienvenus pour rejoindre nos rangs.

Les garçons et filles âgés de 12 à 14 ans, souhaitant découvrir notre univers seront accueillis avec plaisir au sein de la « Section des Jeunes Sapeurs-Pompiers ».

### Activités

Le 13 novembre 2021 s'est déroulée la traditionnelle manœuvre sur la thématique « Incendie ». Celle-ci s'est réalisée sur la commune de Spielbourg, site de manœuvre du 16<sup>e</sup> BCP de Bitche. En cette occasion une démonstration aux élus de la commune de Bitche a permis de mettre en exergue différents savoir-faire de notre unité à savoir : importance des primo-intervenants, réalisation de sauvetage, prise en charge des blessés ou encore extinction d'un feu dans les étages d'un bâtiment. Ces exercices ont nécessité une coordination des équipes en présence, grâce à la participation de l'Unité Opérationnelle de Haspelschiedt qui intervient généralement comme primo-intervenante sur les communes de Haspelschiedt, Liederschiedt et Roppeviller.

Des moyens nécessaires à ce type d'opération ont été engagés : véhicule tout usage incendie Haspelschiedt, fourgon pompe tonne Bitche, échelle aérienne 24 mètres Bitche, véhicule de liaison chef de groupe Bitche, véhicule de secours et d'assistance aux victimes 1 et 2 Bitche, camion-citerne forestier 8000 L Bitche.



### Les Jeunes Sapeurs-Pompiers

Les J.S.P ont été au cœur de l'opération en réalisant une manœuvre incendie. La remise traditionnelle aux Jeunes Sapeurs-Pompiers de 1<sup>re</sup> année de leur casque, véritable symbole de l'institution, est un moment important dans le parcours d'un Jeune Sapeur-Pompier. La remise des casques permet d'officialiser le début de son cursus et son entrée dans la grande famille des Sapeurs-Pompiers. Durant leurs quatre années de formation, les J.S.P arboreront fièrement leur casque orange jusqu'à obtenir le casque F1 lors de leur passage en tant que Sapeurs-Pompiers Volontaires.



## La Sainte Barbe

Le 5 décembre, l'unité s'est retrouvée pour fêter Sainte-Barbe, patronne des Sapeurs-Pompiers.

À l'issue de la messe célébrée par l'archiprêtre Éric Schneider, une cérémonie protocolaire s'est déroulée place de l'hôtel de ville. Un hommage a été rendu aux Sapeurs-Pompiers morts en service commandé :

Le lieutenant Louis Kennel, le caporal Marcel Salling, le sergent Roger Eitel, le sapeur Joseph Kraft, le sapeur Albert Bandner, le sapeur de 1<sup>re</sup> classe Hubert Eitel.

## Reconnaissance

À l'issue de la cérémonie, les Sapeurs-Pompiers ont été honorés par la remise de leurs diplômes acquis durant l'année, mais également par quelques promotions :

- l'adjudant Matthieu Schwalb est nommé adjudant-chef,
- le caporal Nicolas Balva est nommé sergent,
- le caporal Sacha Wey est nommé caporal-Chef.

Sapeurs de 1<sup>re</sup> classe :

- Le sapeur Mattéo Buchheit, le sapeur Adrien Dulud, le sapeur Louis Marchand, le sapeur Arthur Obringer, la sapeur Jessica Sikli, le sapeur Vincent Thomas et le sapeur Anthony Zott.



Le capitaine Olivier Lourson, commandant de la 3<sup>e</sup> Compagnie de Sarreguemines-Bitche, le capitaine Christophe Wilsius, chef de centre et responsable de la section JSP de Bitche ont marqué de leur présence leur attachement à l'Unité opérationnelle de Bitche.

Monsieur Benoît Kieffer, maire de la commune de Bitche, a partagé avec l'assemblée composée de nos jeunes recrues, parents, habitants et élus sa reconnaissance pour ces Hommes et ces Femmes du feu et a réaffirmé avec force son attachement sans faille aux unités de secours de proximité gage, pour nos concitoyens d'une sécurité accrue.

**Contacts :** Tél : 03 87 68 52 16 Mail : bit@sdis57.fr  
Fb : Amicale des Sapeurs-Pompiers de Bitche

## Nos associations patriotiques



La municipalité remercie l'ensemble des associations patriotiques pour leur présence et leur participation aux cérémonies et commémorations.

U.N.C Bitche et environs

Souvenir Français

Union Nationale des Sous-Officiers en Retraite

Médaillés Militaires

Amicale des anciens du 57<sup>e</sup> R.A.



Une pensée pour  
Mutalib Zabbar et sa famille



## Service périscolaire : enfants de 3 à 11 ans

Cette année encore, la crise sanitaire a contraint la municipalité à rechercher diverses solutions afin d'assurer le service du périscolaire dans le respect du protocole sanitaire. Les enfants des écoles maternelles du Champ de Mars, des Remparts ainsi que ceux de l'école élémentaire des Remparts déjeunent dans les écoles.

Un « portail famille » est désormais accessible aux familles. Il leur permet de gérer les inscriptions de leur enfant aux différents accueils proposés par le service du périscolaire.

Un nouveau PEDT (Projet EDucatif Territorial) est en place pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2024. Le thème principal retenu par la communauté éducative et les élus dans le cadre des mercredis et des vendredis après-midi est « Mets tes 5 sens en éveil ». Toutes les actions déclinées sur le temps périscolaire seront reliées à cette thématique.

## Centres aérés

Du 22 au 26 février 2021 : 26 enfants de 3 à 11 ans ont pu se découvrir une fibre artistique sur le thème « C'est nous les artistes ». Les petits ont réalisé diverses activités. Les parents ont pu voir l'ensemble des créations lors d'une exposition réalisée le vendredi après-midi. Les enfants ont profité d'une sortie à l'étang de Hasselfurth.

Malgré l'annulation du centre aéré du mois d'avril 2021 en raison du COVID-19, le service du périscolaire est resté ouvert afin d'accueillir les enfants du personnel indispensable à la gestion de la crise sanitaire.

Du 25 au 29 octobre 2021 : 34 enfants ont frissonné de peur pour halloween sur le thème « Les Fantômes se déchainent ». Chaque jour, ils ont découvert différents personnages d'halloween à travers des bricolages, des jeux et des intrigues. Des fantômes ont jeté un mauvais sort, plusieurs objets du quotidien se sont transformés. Une potion magique et une incantation réalisées par les enfants auront déjoué le mauvais sort.



### Centre aéré du 12 au 30 juillet 2021 :



Du 12 au 16 juillet 2021 : « Jeux TV », 37 enfants ont pu s'amuser à devenir des aventuriers. Pour les plus grands sur le thème de Koh-Lanta et pour les plus petits sur le thème de la Carte aux Trésors. Chaque jour, une activité en lien avec le thème leur a été proposée (fabrication de l'emblème, recherche d'indices, entraînement avec un parcours de psychomotricité...). Pour finir, les enfants se sont rendus au cinéma et ont regardé les Croods 2.

Du 19 au 23 juillet 2021 : « Le monde aquatique », 40 enfants ont été accueillis. Le groupe des petits n'a pas manqué d'imagination lors de la réalisation d'une maquette en lien avec le monde sous-marin. Cette dernière a été exposée aux parents. Le groupe des grands s'est épanoui en découvrant le monde aquatique avec la fabrication d'un bateau, la découverte des fonds océaniques et divers jeux d'eau.

Les enfants de 4 à 5 ans ont pu s'amuser un après-midi à la piscine de Bitche. Les plus grands se sont rendus à Haspelschiedt à l'aire de loisirs et de baignade où ils ont pu profiter du parc aquatique gonflable. La semaine s'est terminée avec une sortie à l'aquarium d'Amnéville.

Du 26 au 30 juillet 2021 : « Les Jeux Olymbitche », 40 enfants se sont entraînés dur afin de devenir de vrais petits athlètes. Des épreuves insolites ont été proposées comme un parcours mains-pieds, du lancer

de crayons et des courses à 4 pattes à l'envers. Les enfants ont également fabriqué des médailles, des trophées et le drapeau de Bitche. Le 27 juillet, ils ont pu se défouler lors du grand jeu sur les « Jeux Olymbitche ». Une sortie au Didiland a clos la semaine.

# Nouveau : le « portail famille » est en ligne

Une extension du logiciel de gestion du périscolaire et des centres aérés a été mise en place au cours de l'année. Elle a été subventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales. Elle permet aux familles de gérer les inscriptions de leur enfant aux différents accueils proposés par le service du périscolaire.

Le portail famille permet de :

- gérer les réservations et les absences de leur enfant ;
- télécharger les attestations et les factures (le paiement en ligne sera bientôt disponible) ;
- transmettre des documents ;
- communiquer avec la structure à distance.

Lien du portail famille : <https://mde-periscolaire.leportailfamille.fr/>



## Nouvelles Activités Périscolaires



Le vendredi après-midi, les enfants ont pu découvrir des activités sportives et artistiques. Ils ont été répartis en quatre groupes. Diverses animations leur ont été proposées telles que du tir au laser, du football avec le club de Bitche, du théâtre avec l'association Macadam, de la peinture avec l'Atelier de Sandra, un projet photo, du yoga en allemand avec Anja et un sanctuaire nature avec l'association des Piverts.

## Père Noël en hype trike

Le 17 décembre, l'association Hype Trikes de Bitche, accompagnée du Père Noël, est venue rendre visite aux enfants du périscolaire qui ont pu échanger avec lui. Et comme ils étaient tous très sages, il a offert à chacun d'eux un sachet de chocolats.



## Fil rouge des mercredis « au fil des saisons »

Différentes thématiques en lien avec les saisons ont été abordées durant l'année scolaire 2021/2022 :

Septembre, octobre, novembre : aux couleurs de l'automne.

Décembre, janvier, février : l'hiver au périscolaire.

Mars, avril : l'éveil de la nature.

Mai, juin, juillet : un été à festoyer.

## Bilan périscolaire

- 132 enfants ont été accueillis sur les temps du matin, du midi et du soir.
- 5 enfants les mercredis après-midi.
- 65 enfants pour les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires).

Toujours dans le respect du protocole sanitaire, les enfants ont retrouvé le chemin de l'école et celui du service périscolaire. Pendant les semaines d'école, le service accueille les enfants le matin, le midi et soir du lundi au vendredi, le mercredi avec ou sans repas et le vendredi après-midi pour les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires).

Contact : Maison de l'enfant Tél : 03 87 06 24 23

courriel : [periscolaire@ville-bitche.fr](mailto:periscolaire@ville-bitche.fr)

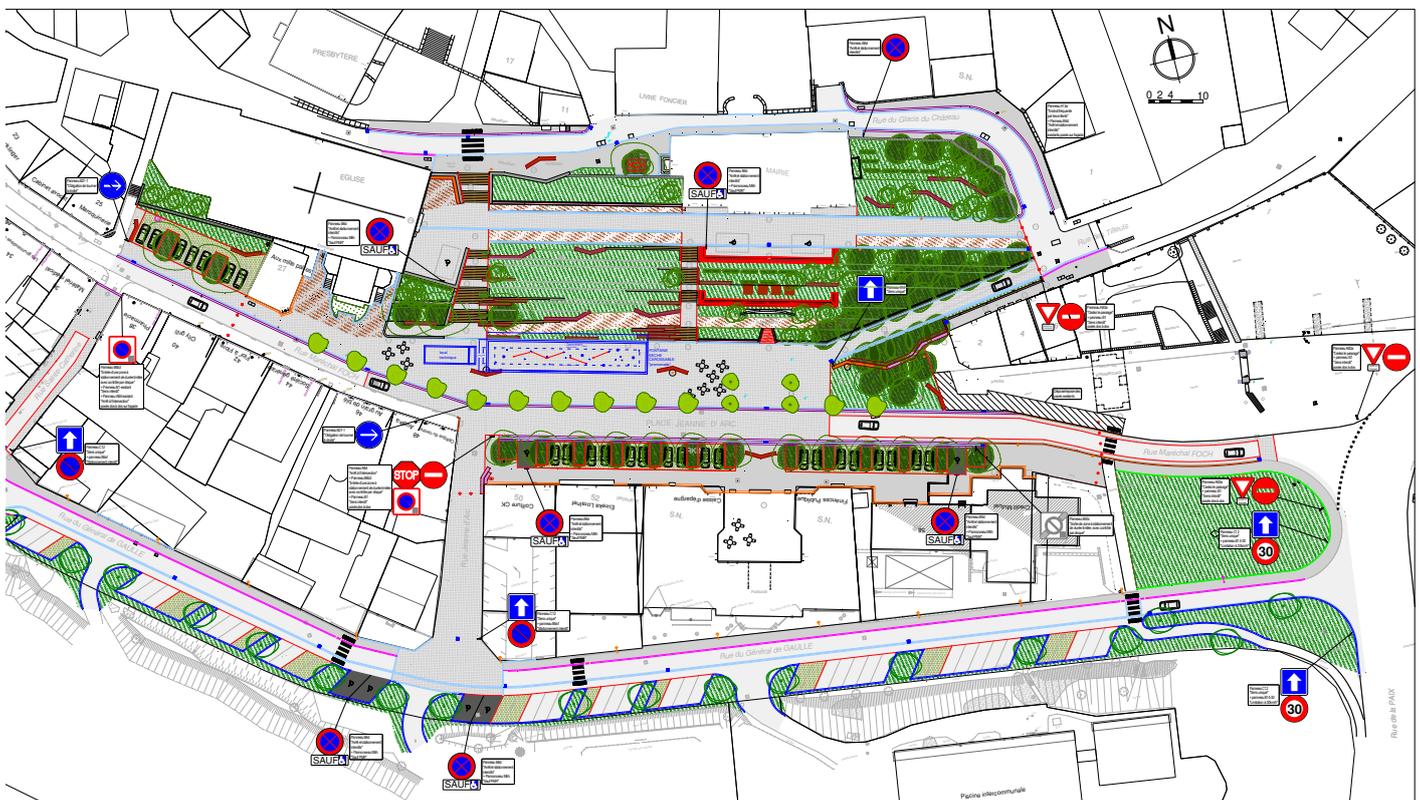


# Requalification du centre-ville



Le projet de requalification du centre-ville s'est affiné au cours de l'année 2021 pour mieux correspondre aux besoins des habitants. Le conseil municipal a acté d'étendre le périmètre des travaux à la Porte de Strasbourg, d'intégrer l'avenue du général de Gaulle, afin d'augmenter les capacités de stationnement et de conserver la voie montante rue des Tilleuls.

Ces adaptations ont fait l'objet d'une présentation par les architectes-urbanistes lors d'une réunion publique le 9 décembre 2021 à l'espace Cassin. Elles contribuent à concevoir un centre bourg plus convivial avec une mise en valeur paysagère, un potentiel d'animation renforcé, un maillage piéton cohérent et sécurisé ainsi qu'un dimensionnement du stationnement pertinent pour conforter les établissements publics et dynamiser la vie de proximité.



## Planning prévisionnel des études et travaux

Janvier à avril 2022 : dépôt et instruction du permis d'aménager (phase préparatoire concessionnaires, réalisation du plan projet).

Mai – juin : dossier de consultation des entreprises.

Juillet à septembre : travaux avenue du Général de Gaulle.

Octobre – novembre : travaux dans les rues transversales (rue Jeanne d'Arc et rue Sainte-Catherine).

Novembre 2022 à avril 2023 : travaux place de l'hôtel de ville.

# Des travaux de construction ou de rénovation en perspective ?

Deux exemples de conseils gratuits d'architecte pour les particuliers.

## Le Parc régional des Vosges du Nord

Vous souhaitez restaurer une maison traditionnelle ? Savoir quels sont les matériaux et les techniques compatibles avec les supports existants, quels sont les financements possibles ? Les architectes-conseil du Parc vous répondent pour ce qui est des constructions antérieures à 1948.

Les conseils sont gratuits et concernent les différentes étapes suivantes : état des lieux, travaux de réhabilitation, aménagement des combles et des granges, amélioration énergétique, aides financières...

Pour la commune de Bitche, c'est Aurélie Wisser, chargée de mission patrimoine bâti, qui vous aidera à avancer dans votre projet.

Contact : e-mail : [a.wisser@parc-vosges-nord.fr](mailto:a.wisser@parc-vosges-nord.fr) - Tél : 06 28 10 33 02

Site « éco-rénover dans les Vosges du Nord » : <http://eco-renover.parc-vosges-nord.fr/>



## Le Conseil d'Architecture et d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Metz.

Le CAUE donne, de manière plus générale, des conseils gratuits aux personnes qui désirent construire, étendre ou réhabiliter une maison, un gîte, un bâtiment agricole de toutes époques.

### L'architecte-conseiller peut :

- vous aider à déterminer vos besoins et à réaliser une bonne insertion de votre construction dans le site environnant, ce qui ne dispense pas de faire appel à un professionnel pour la conception et le suivi de la réalisation,
- vous conseiller dans le choix des volumes, des matériaux, des couleurs,
- vous guider dans vos démarches administratives.

Contact : e-mail : [contact@caue57.com](mailto:contact@caue57.com) - Tél : 03 87 74 46 06 - Site : [caue57.com](http://caue57.com)

# Dématérialisation des autorisations d'urbanisme



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, il ne sera plus nécessaire de se déplacer en mairie pour déposer une demande d'autorisation d'urbanisme. La commune de Bitche, en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Bitche, s'est dotée des outils numériques adaptés aux enjeux de cette dématérialisation.

Un service en ligne sera accessible **7 jours sur 7 et 24 heures sur 24**. Il permettra, non seulement d'enregistrer un dossier, mais également d'en suivre toutes les étapes de traitement en temps réel.

Ce guichet unique présente l'avantage d'assurer plus de confort et de sécurité dans les échanges entre l'administration et le pétitionnaire. Ce dernier recevra immédiatement un accusé de réception et un numéro d'enregistrement après envoi du dossier. Il lui sera ultérieurement possible, tout au long de l'étude, d'adresser des pièces complémentaires si nécessaire.

Les demandes d'autorisation d'urbanisme pourront être déposées sur la plateforme [www.geopermis.fr](http://www.geopermis.fr)

Le dépôt de la demande se déroule ainsi :

- créer un compte ;
- télécharger et compléter le formulaire cerfa ;
- télécharger les pièces constitutives du dossier.

À l'issue de la procédure, le demandeur recevra par mail une confirmation portant le numéro d'enregistrement de la demande.

À tout moment, il est possible de retourner dans son espace personnel pour suivre l'instruction du dossier.

Une plateforme d'Assistance aux Demandes d'Autorisation d'Urbanisme a été mise en place sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) afin de guider les usagers au plus près de leurs besoins : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>

Le dépôt d'un dossier format papier reste toujours possible.



## Patrimoine : travaux d'entretien

### Porte de Strasbourg



*avant*



*après*

La Porte de Strasbourg, classée à l'inventaire des monuments historiques, constitue l'un des derniers vestiges des fortifications de Bitche. Les travaux d'entretien et de sécurisation entrepris ont bénéficié du soutien financier de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et de la région Grand Est.

### Parc du Stadtweiher



*avant*



*après*

L'amphithéâtre du parc du Stadtweiher, dégradé par des éboulements de blocs de grès, a fait l'objet d'une restauration qui lui rend son aspect d'origine et lui permet à nouveau d'être utilisé en toute sécurité.

Les deux chantiers ont été menés à bien par l'entreprise Schwartz Paul.

## Des défibrillateurs pour la sécurité des personnes

Afin d'améliorer la sécurité de tous, la municipalité a mis en place des défibrillateurs supplémentaires répartis dans la ville :

- Ateliers municipaux
- Ecole Pasteur
- Maison de l'Enfant
- Stade
- Quartier Teyssier (marché couvert)
- Ecole des Remparts
- COSEC
- Centre-ville
- Rue du Maréchal Foch (en face de l'Hôtel de Ville)
- Ecole Baron de Guntzer
- Ecole du Champ de Mars

Les défibrillateurs sont des appareils automatiques qui analysent le rythme cardiaque d'une personne inconsciente.

Le système est sans danger car il ne déclenche des impulsions électriques que si le cœur est en souffrance. Cette action d'urgence peut sauver des vies en attendant l'arrivée des secours.

Une campagne d'information sera programmée en 2022 avec nos sapeurs-pompiers.



# Référents de quartiers

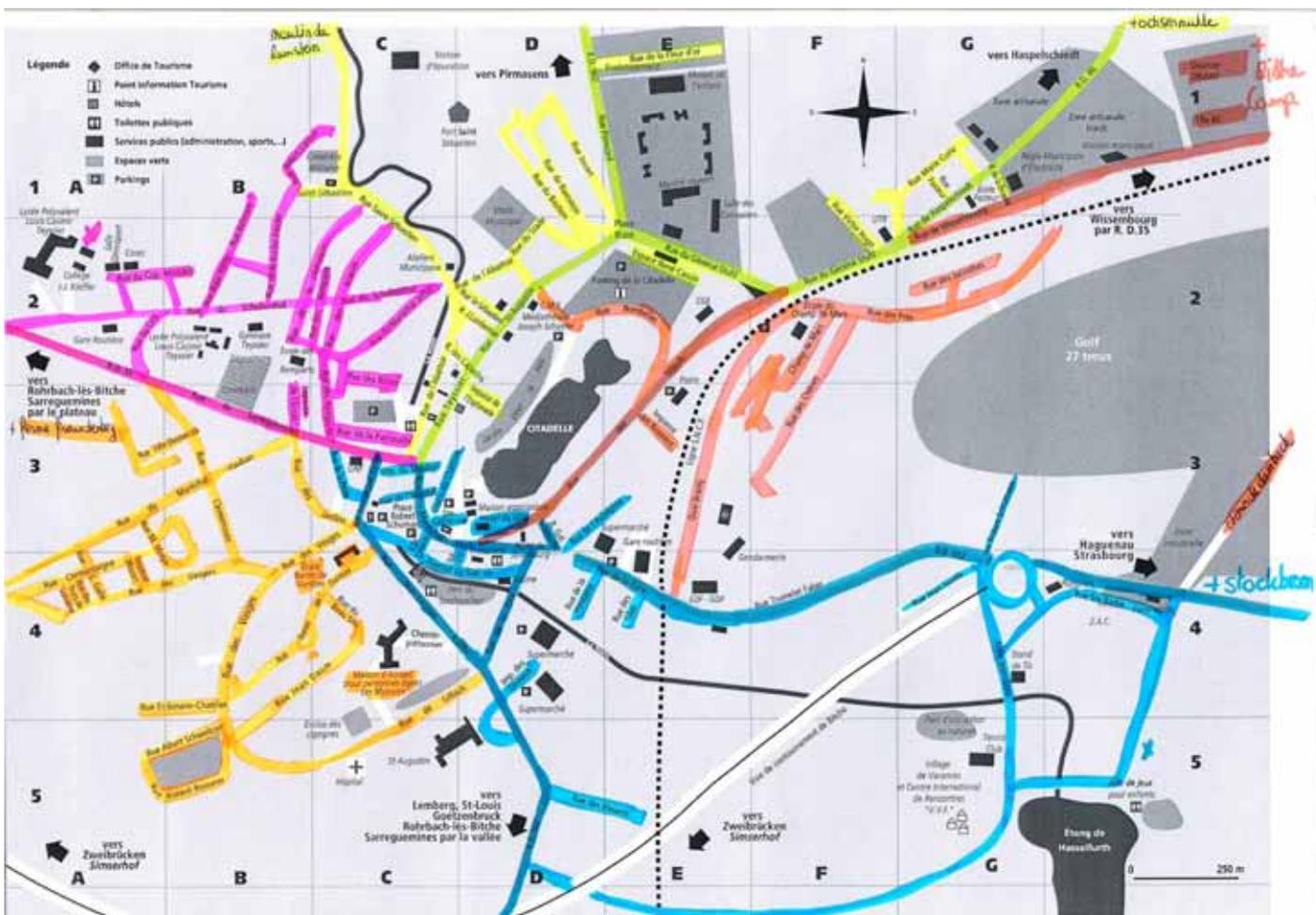
Les référents sont des citoyens qui assurent le lien entre les habitants et la municipalité. Volontaires et bénévoles, ils œuvrent dans l'intérêt général de la commune, du quartier et de ses habitants.

Le rôle du référent est d'améliorer la qualité de vie et de collecter les informations à transmettre aux élus et aux services.

La charte des référents et la répartition des secteurs sont consultables sur le site [www.ville-bitche.fr](http://www.ville-bitche.fr)

Vous pouvez les contacter en leur adressant un courriel : [referentsdequartiers@ville-bitche.fr](mailto:referentsdequartiers@ville-bitche.fr)

La ville renouvelle ses représentants à l'automne 2022. Si vous êtes intéressés vous pouvez dès à présent vous renseigner et postuler à l'adresse suivante : [referentsdequartiers@ville-bitche.fr](mailto:referentsdequartiers@ville-bitche.fr)



# Entretien des voiries

La réglementation prévoit que l'entretien des trottoirs et caniveaux (balayage, mauvaises herbes, ...) incombe aux riverains, propriétaires ou locataires (arrêté municipal du 6 mai 1964 et article 99 du règlement sanitaire départemental).

Est également compris dans ces contraintes, le déneigement des trottoirs en hiver. La responsabilité des riverains peut être engagée en cas d'accident.

# Nuisances sonores

Extrait de l'arrêté municipal n°99-016 du 02/01/1999.

Sont autorisés les tontes de pelouses, les travaux divers de bricolage et de réparation utilisant des machines à moteur (à essence ou électrique) aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- le dimanche de 10h00 à 12h00

# Brûlage des déchets verts et autres

Le brûlage des déchets végétaux et autres est interdit de façon permanente par l'Arrêté Préfectoral n° 2016-DDT/SABE/NPN-n°48 du 22 juillet 2016 ainsi que par l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental.

Ces déchets peuvent être déposés gratuitement à la déchetterie, route de Deux-Ponts à Bitche, aux horaires d'ouverture que vous trouverez sur le site :

<https://www.cc-paysdebitche.fr/vivre-au-pays-de-bitche/les-dechets-menagers/>



## Aire de camping-cars

L'aire d'accueil de camping-cars située sur le parking de la citadelle apporte tout le confort utile pour une étape agréable à Bitche. Cinq emplacements individuels, stabilisés et ombragés assurent intimité et sécurité.

Des bornes de service permettent de s'approvisionner en eau potable, en électricité (2 euros pour une durée limitée) et de vidanger les eaux usées.

Sur place également, une petite aire de pique-nique avec tables accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le stationnement est gratuit.

## Baignade à l'étang

L'étang de Hasselfurth est un havre de paix et de ressourcement dédié au sport, à la détente et aux loisirs pour tous, très apprécié des bitchois et des nombreux visiteurs.

La baignade dans l'étang était autorisée cet été. La Ville a recruté un surveillant de baignade. Romane Tisler a assuré cette mission du 28 juillet au 31 août.



## Foires et marchés

### Marché hebdomadaire

De 8h00 à 12h00, le mercredi sur le parking Place Robert Schuman.

### Marché aux fleurs

De 8h00 à 12h00, le mercredi durant les mois de mai, juin octobre et novembre, sur le parking à proximité de l'Office du Tourisme

### Marché des producteurs et artisans locaux

De 8h00 à 13h00, le samedi, au marché couvert rue du Général Stuhl.

### Foire semestrielle

De 8h00 à 18h00, au centre-ville, les jours suivants :

> mardi 19 avril 2022,

> mardi 18 octobre 2022



## Le Centre Communal d'Action Sociale : missions

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) mène des actions de prévention et de développement social auprès des citoyens de la commune. Par ailleurs, le CCAS propose également des actions solidaires : aide au transport, cours de français, jardins partagés et familiaux.

### Les aides légales regroupent l'instruction ou l'aide à la demande pour :

- le fonds de solidarité logement (FSL)
- l'aide à la complémentaire santé (CSS)
- les demandes d'APA, MDPH, ASPA
- les demandes d'aide-ménagère, d'aide à l'hébergement en institution,
- les obligés alimentaires.

### Les aides facultatives regroupent :

- le service d'accompagnement au transport depuis juillet 2011 avec l'organisation de visites à domicile et de sorties ponctuelles pour les personnes isolées ;
- l'attribution de bons alimentaires et d'aides financières ponctuelles après passage en commission permanente du CCAS ;
- des actions de prévention santé et de solidarité ( séances de gym seniors avec SIEL BLEU, ateliers de prévention santé proposés par la conférence des financeurs et les caisses de retraite, ateliers de cours de français pour les personnes d'origine étrangère... ) ;

Enfin, le CCAS organise ponctuellement des animations à destination des personnes âgées au cours de l'année (Semaine Bleue pour les retraités, fête et colis de Noël...).

## Un point numérique à la mairie



Depuis la mi-octobre 2020, **un point numérique** a été installé en mairie de Bitche pour les citoyens qui rencontrent des difficultés d'accès aux services informatisés.

Les personnes peuvent y réaliser leurs démarches administratives diverses, en accédant aux sites dédiés, à savoir : Caisse d'Allocations Familiales, Pôle Emploi, Agence nationale de l'habitat et autres services de l'Etat.

Le point numérique fonctionne sur rendez-vous à prendre au CCAS.

Un accompagnement sera proposé pour toute personne qui en fera la demande. L'objectif est de rendre les usagers autonomes dans leurs démarches.

Les copies des documents sont gratuites pour les impressions liées aux démarches sociales, mais payantes pour les autres documents, suivant le tarif en vigueur voté par délibération du Conseil Municipal.

## Aide aux jeunes bitchois

Le CCAS a validé lors de sa séance du 17 septembre 2020, le versement d'une aide financière aux jeunes Bitchois de moins de 18 ans qui souhaitent s'inscrire à une association qui exerce son activité à Bitche. Le critère retenu pour l'attribution d'une aide est le quotient familial établi par la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle.

Quatre tranches d'aide ont été retenues en fonction du barème de la famille :

Barème QF CAF	de 0 à 399	de 400 à 599	de 600 à 799	de 800 à 1099
Aide financière du CCAS	20 €	15 €	10 €	5 €

L'aide sera directement versée par le CCAS aux associations sur présentation de leur RIB et d'un justificatif d'affiliation du jeune domicilié à Bitche.



## Cours de français

Pour la 7<sup>e</sup> année consécutive, les cours de français ont repris le 7 septembre 2021 à la Maison des Associations. Madame Fabienne Obringer, bénévole, anime ces cours à raison d'une demi-journée par semaine le mardi après-midi.

Les participants sont de nationalités diverses et quelques-uns sont fidèles depuis de nombreuses années maintenant.



## Activités seniors

Le groupe associatif SIEL BLEU est chargé de la réalisation de cet atelier très apprécié. Il s'agit de séances de gymnastique douce adaptée aux retraités. Cet atelier a pu reprendre à la Maison des Associations le 23 juin 2021, à raison d'une séance hebdomadaire.

## Octobre rose

Cette année, pour soutenir le dépistage du cancer du sein, la ville de Bitche a paré l'hôtel de ville et la citadelle de rose durant tout le mois d'octobre.



### INFOS PRATIQUES

Vous pouvez contacter le CCAS par téléphone au 03 87 06 63 51 et par courriel : [ccas@ville-bitche.fr](mailto:ccas@ville-bitche.fr)

#### • **Marché couvert**

Les personnes âgées ou isolées peuvent faire appel à un service de transport pour se rendre au marché couvert le samedi matin. Pour cela, il faut prendre rendez-vous auprès du CCAS avant vendredi midi.

Le tarif est celui appliqué pour le service d'accompagnement au transport du CCAS.

#### • **Repas de Noël**

Au regard de la situation sanitaire, la Ville a décidé d'annuler le repas de Noël des seniors pour cette année. Ce dernier a été remplacé par un colis pour les personnes âgées de 70 ans et plus qui a été distribué avant Noël.



## « Jardins partagés, jardins familiaux »

La Ville de Bitche, soutenue financièrement par l'Etat dans le cadre du plan « France Relance 2021 Jardins partagés » va réaliser, pour les bitchois à partir du printemps 2022, entre le stade municipal et la rue de l'Abattoir, un espace de culture réservé au jardinage (fruits, légumes, fleurs).

Un espace déjà défini, sera mis à disposition des personnes souhaitant s'inscrire dans une réflexion d'échanges de savoir-faire et de connaissances. Ce sera également un lieu de convivialité et de rencontres intergénérationnelles.

Nous vous sollicitons à cet effet pour remplir l'enquête ci-jointe afin que vous puissiez nous faire savoir quelle formule vous intéresserait :

- les jardins partagés : l'objectif est de cultiver les fruits et légumes pour sa propre consommation et de les partager avec d'autres jardiniers (parcelle de 30 à 70 m²) ;
- les jardins collectifs (ouvriers ou familiaux) : mise à disposition de parcelles privatives plus grandes que les jardins partagés (parcelle d'environ 100 m²). Une participation symbolique sera demandée.

Une rencontre sera proposée aux personnes intéressées en début d'année 2022 afin d'exposer ce projet qui revêt à la fois un caractère social et innovant.

**Coupon à retourner en mairie de Bitche-CCAS au 31 rue Maréchal Foch BITCHE ou [ccas@ville-bitche.fr](mailto:ccas@ville-bitche.fr)**

✂-----

Nom - Prénom : .....

Adresse :..... Téléphone : ...../...../...../...../...../

Email :.....@.....

Actuellement jardinez- vous ?

OUI  UN PEU  PAS DU TOUT

Si oui, précisez : .....

Aimeriez-vous approfondir vos connaissances en jardinage ?

OUI  UN PEU  PAS DU TOUT

Aimeriez-vous partager un temps de jardinage avec d'autres usagers ?

OUI  UN PEU  PAS DU TOUT

Si oui, souhaiteriez-vous participer aux jardins partagés  aux jardins familiaux

**Merci pour votre réponse souhaitée au plus tard le 31/03/2022.**

Nous reprendrons contact avec vous si vous êtes intéressés par le projet des jardins partagés et familiaux.



## Semaine Bleue

Placée sous le thème « **Bien dans son Âge, Bien dans sa Ville** » la Semaine Bleue, qui s'est déroulée du 4 au 10 octobre 2021 a dans un premier temps, favorisé la rencontre intergénérationnelle.



Lundi 4 octobre : lecture de contes aux enfants par une enseignante retraitée qui leur a fait découvrir toutes les saveurs de l'automne : fruits, plantes aromatiques, champignons, châtaignes...).



### Découverte de la Micro-Folie

Dans un deuxième temps, la Semaine Bleue a permis à nos aînés de découvrir de nouvelles technologies à la Micro-Folie, située 12 rue du Colonel Teyssier à Bitche.

Cette sortie a été très appréciée car ils ont pu découvrir des œuvres du musée du Louvre sur grand écran et se familiariser avec les tablettes mises à disposition.

La Micro-Folie est un musée numérique qui permet d'accéder aux catalogues de nombreuses institutions culturelles (le Louvre, le musée d'Orsay, le Centre Pompidou, le Château de Versailles, mais aussi l'Opéra de Paris et le festival d'Avignon).

### Visite de la galerie « Bitche & Art »

Jeudi 7 octobre : la galerie d'art située au 9 rue du Maréchal Foch à Bitche a ouvert ses portes aux retraités et leur a permis de découvrir des peintures de deux artistes locaux : madame Laurence Barthel-Stein et monsieur Marc Tellok.



## Balade au golf de Bitche



Vendredi 8 octobre, par une belle journée automnale, les seniors, venus nombreux, ont pu découvrir le site du golf en voiturette et clore ainsi la semaine autour d'un repas convivial.



## Visite à la doyenne de Bitche

La doyenne de Bitche, madame Jeanne Prim, a fêté ses 101 ans à l'EHPAD les Myosotis le vendredi 19 novembre 2021. A cette occasion, madame Marie-Madeleine Christen, adjointe aux affaires sociales, accompagnée de monsieur Sébastien Kriegel du CCAS, est venue lui offrir un bouquet de fleurs et partager un moment de convivialité.

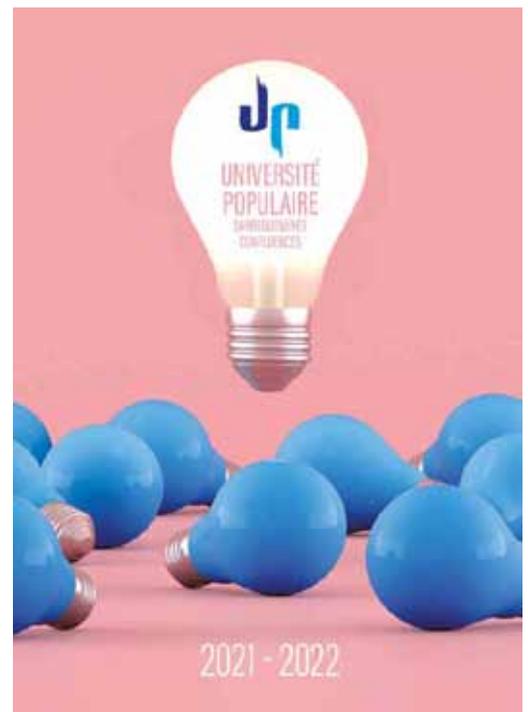
## Université Populaire Sarreguemines Confluences

L'Université populaire est présente à Bitche pour dispenser des cours de langue en allemand (niveau débutant) à la Maison des Associations les mardis soirs.

Une nouveauté à venir pour le deuxième trimestre qui démarrera en 2022 : un cours de littérature française avec Monsieur Jean-Michel Bloch.

Toutes les informations sont disponibles au 03 87 09 93 81

ou [upsc@wanadoo.fr](mailto:upsc@wanadoo.fr)





## La Bitchoise

8<sup>e</sup> édition : un millésime 2021 exceptionnel

La Bitchoise est devenue un évènement incontournable dans notre cité fortifiée. Organisée chaque 2<sup>e</sup> dimanche du mois d'octobre par le Basket Club du Pays de Bitche, cette manifestation de solidarité et de générosité attire au fil des années un public de plus en plus nombreux.

Le mot d'ordre est toujours le même : chaussez vos baskets, lutez contre la maladie et soutenez la recherche contre le cancer.

Fort du succès de l'édition 2020, délocalisée sur le site de l'étang de Hasselfurth, l'équipe de la Bitchoise a souhaité reconduire le même concept pour sa 8<sup>e</sup> édition du 10 octobre 2021, tout en l'adaptant au contexte sanitaire du moment.

Comme l'an passé, il n'y a eu ni préinscription ni de course chronométrée. Une urne a été mise à disposition des participants et chacun a pu effectuer librement un don au profit de la Ligue.

Tous les adeptes de marche, de course et de VTT ont été conviés à venir en famille, de 8h00 à 17h00, sur l'un des deux circuits nature proposés :

- La ronde de l'étang de Hasselfurth (5 km) : parcours autour de l'étang, adapté pour une balade familiale ou un footing.
- La montée du Hochkopf (10 km) : itinéraire de randonnée aux abords de l'étang et en milieu forestier, avec passage au sommet du Hochkopf (altitude 429 m), point culminant du secteur de Bitche. Son tracé vallonné a séduit les marcheurs et coureurs aguerris.

Au niveau de la restauration, en partenariat avec l'Auberge du lac, un déjeuner sur réservation a été proposé, sous la forme d'un buffet chaud + dessert au prix de 10 €, dont 4 € reversés à la Ligue.

Pour renouer avec la tradition, les organisateurs ont offert une petite collation au départ des circuits, avec distribution de goûters, friandises et bouteilles d'eau.



### Un bilan exceptionnel

Avec l'appui de dame météo et d'un soleil rayonnant, cette 8<sup>e</sup> édition aura finalement connu un succès sans précédent, avec la participation record de **1 507** personnes qui ont fait preuve d'une grande générosité.

Le bilan financier est tout aussi exceptionnel et un chèque de **9 182,52 €** a été remis le 20 octobre dernier à M. Francis Flamain, Président de la Ligue contre le cancer de Moselle.

Ces résultats très encourageants, associés aux retours positifs des participants, démontrent que le cadre naturel du site de Hasselfurth a donné une nouvelle dynamique à la Bitchoise.

Le Basket Club tient à remercier tous les participants : les bénévoles des associations locales (club cyclo, école de danse, école de musique, escrime et tir, football club, gymnastique volontaire, une rose un espoir) pour leur implication et mobilisation, la Ville de Bitche pour son soutien logistique, les médias locaux, ainsi que tous les partenaires qui s'impliquent depuis des années dans cette magnifique action de solidarité.

Depuis sa 1<sup>re</sup> édition, La Bitchoise aura permis de reverser la somme de **47 988,69 €** à la Ligue.



# Rotary Club de Bitche

L'année 2021 – aussi particulière que 2020 – n'a pas permis de réaliser tous les projets prévus au programme. Il en est ainsi du Forum des métiers qui figurait au programme depuis 38 ans. Néanmoins, quelques opérations ont pu être menées :

- La journée familiale « Sanglier à la broche » a eu lieu fin août. Lors de cette journée, deux chèques ont été remis :
  - l'un de 2000 € à Michel Ledig pour l'association Laura les Couleurs de la Vie (cette association soutient les recherches du Professeur Chastagnier dans la lutte contre les maladies infantiles graves) ;
  - l'autre de 1500 € à Marie-Thérèse Doll pour l'association Enfants espoir du Monde (enfants défavorisés).
- Le club continue à soutenir ENVOL LORRAINE qui s'occupe des enfants autistes.
- Soutien de notre club partenaire SAARLOUIS / UNTERE SAAR dans son action en faveur des personnes touchées par les inondations au mois de juillet 2021 dans le Palatinat et en Rhénanie du Nord / Westphalie.
- Participation à l'action « Brioches de l'Amitié ».
- Le District 1790 du Rotary qui compte 52 clubs en Lorraine et en Haute-Marne a décidé de lancer une action contre la disparition des abeilles. Pour cela, il était possible d'acheter (et planter) des pieds de rosier et/ou des ruches. Le club de Bitche a participé à cette action en achetant :
  - 31 pieds de rosier (1 par membre). Ces pieds ont été plantés à la mi-octobre ;
  - 2 ruches qui ont été offertes à un apiculteur du Pays de Bitche.



## Brioches de l'amitié



Dans le cadre de l'opération Brioches de l'amitié, les bénévoles de plusieurs associations bitchoises sont venus frapper à vos portes le samedi 16 octobre afin de vous proposer la traditionnelle viennoiserie. La Ville vous remercie pour le bon accueil que vous avez réservé aux associations mais aussi et surtout pour votre générosité. La vente d'un peu plus de 650 brioches a permis de récolter la somme de **1447,77 €**, bénéfice reversé intégralement à l'**AFAEI**, Association Familiale d'Aide aux Enfants Inadaptés de la région de Sarreguemines qui œuvre au profit de l'inclusion des personnes handicapées.

Merci aux associations volontaires cette année pour leur mobilisation : le Basket Club, le Pétanque Club, le Rotary Club, la Société d'Escrime et de Tir, le Football Club et l'Entente Jeunes Le Fort Verrier, le Don du Sang, l'Association Sportive des Sapeurs-Pompiers ainsi que le Club de Golf.



# Le golf municipal

Les restrictions d'accès, qui ont émaillé les années 2020 et 2021, ont fortement perturbé le fonctionnement de cet équipement tant sur le plan sportif qu'économique. Les pertes de recettes, liées essentiellement à la baisse du nombre de green fees (droits de jeu payés par les joueurs non abonnés) et à la diminution de l'activité du restaurant ont pu être compensées, pour une grande partie, par les économies réalisées au niveau des dépenses de fonctionnement.

Dans ce contexte un peu difficile, il a paru important de soutenir l'attractivité de ce bel équipement par diverses opérations de promotion réalisées en partenariat avec l'association sportive, toujours très impliquée dans la vie du club. Ces actions visaient notamment à faire découvrir au grand public, particulièrement aux plus jeunes, ce beau parcours boisé et vallonné où sport, loisir et gastronomie se conjuguent harmonieusement.



## Initiation des enfants des écoles bitchoises

Dans le but de familiariser les enfants avec ce sport, une opération d'initiation a été engagée en collaboration avec la fédération française de golf, représentée par Jean-Yves Douvier, et l'éducation nationale, représentée par Robert Rimlinger, conseiller pédagogique.

Cette opération s'est déroulée de mai à juin 2021, au bénéfice de 157 enfants de 7 classes de CE2 à CM2.

Après une demi-journée de formation de leurs enseignants, les enfants ont participé à deux séances d'initiation sur le terrain et à six séances dans les cours des écoles, dans le cadre des heures de sport prévues dans le programme scolaire.

Tous les participants se sont retrouvés à l'occasion de la compétition finale au terrain du Grand Kindelberg le 2 juillet 2021. L'ensemble des participants, particulièrement les enfants et les enseignants, s'étant déclarés très satisfaits, cette opération sera reconduite en 2022.

## Tous au golf : séances d'initiation et « portes ouvertes »

Afin de promouvoir ce sport auprès de l'ensemble des habitants du Pays de Bitche, des séances d'initiation gratuites ont également été proposées au grand public tous les dimanches de juin et juillet, de 11 h à 12 h.

Le dimanche 11 juillet, une journée « portes ouvertes » a complété cette offre, en proposant des visites du terrain en voiturette, des explications sur l'entretien du terrain et une présentation du parc machines.



## Une autre journée destinée aux membres.

Pour la deuxième année consécutive, la crise sanitaire a eu pour effet de restreindre l'accès aux pratiques sportives, notamment du fait de la limitation des déplacements. Les abonnés du golf de Bitche se sont bien sûr soumis aux restrictions subies du fait des mesures gouvernementales, pour les accès au terrain et au restaurant, en termes d'organisation de compétitions et de vie associative. Pour les remercier de leur fidélité et de leur confiance, la Ville de Bitche a souhaité organiser, au mois de juillet 2021, une journée de rencontre avec les abonnés, sous la forme d'une compétition suivie d'un repas, avec le concours d'un large sponsoring privé.





## Les escales de l'été

La ville a souhaité animer chaque week-end de l'été 2021 et a offert la possibilité à toutes les associations bitchoises de proposer des événements festifs aux thèmes de leur choix, soutenus par la municipalité en terme de logistique et de communication.

De nombreuses associations ont répondu présentes et c'est un calendrier estival bien rempli qui a favorisé des escales de l'été fort sympathiques !

Il y en avait pour tous les goûts.

Le service animation de la commune a également concocté certaines programmations de cet agenda divertissant.



### Barbecues-concerts au jardin pour la Paix

Trois rendez-vous étaient donnés pour ces soirées où une programmation musicale de qualité faisait suite aux vapeurs épicées d'un bon barbecue :

- le 25 juin avec le duo « Aurelking » (folk) ;
- le 9 juillet avec le groupe « Instant Brassens » (reprises de chansons de Brassens) ;
- le 13 août avec la formation M.O.R. (soul, rock & folk).



### Scènes ouvertes : « DANSER ENCORE ! »

Le samedi 26 juin, un spectacle spécial « scènes ouvertes » en plein air a remplacé le traditionnel gala de fin de saison de l'École de Danse, d'ordinaire programmé à l'espace Cassin.

Un public fort nombreux s'est déplacé pour voir évoluer et soutenir les élèves, jeunes et moins jeunes, dans des chorégraphies originales préparées avec leurs animateurs. Des compagnies et troupes professionnelles étaient également en représentation.



### « Les douze travaux de Tony Parker »

Le samedi 3 juillet, au parc du Stadtweiher, le Basket Club du Pays de Bitche a organisé ses olympiades familiales avec pour fil conducteur...le basket bien sûr !

### Concert « Prélude au Festival Euroclassic »



Le 4 juillet, l'ensemble vocal Diversio a chanté des oeuvres du répertoire pour chœur, du jazz au baroque, du contemporain au sacré.

Le sextuor a voyagé au gré des polyphonies, de Poulenc à Montand, de la Renaissance à la pop en passant par les musiques traditionnelles.

Si l'initiation au Mølky orchestré par le club de Macheren a bien pu avoir lieu au parc du Stadtweiher en début d'après-midi, l'ensemble des prestations musicales, qui devait à l'origine s'y dérouler, a finalement trouvé refuge au marché couvert de Bitche.



## Journée découverte du métier de sapeur-pompier

Le samedi 10 juillet, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Bitche a proposé durant l'après-midi et jusqu'en fin de soirée un moment festif et convivial avec restauration et buvette. La manifestation, initialement prévue au parc du Stadtweiher, mais déplacée à la caserne en raison des orages fut également l'occasion de rencontrer les sapeurs-pompiers, de découvrir leur matériel et leurs activités.



## Pique-niques au jardin pour la Paix

Les 17, 18, 24, 25 et 31 juillet et les 1<sup>er</sup>, 7, 8, 14 et 15 août, il était permis de pique-niquer dans le jardin. Mais attention, uniquement au moyen du panier de délicatesses concoctées par les chefs restaurateurs bitchois.

## Concerts « Eltonology », « Madsound »

Le vendredi 23 juillet, le groupe Eltonology a donné un spectacle grandiose révélant l'univers du légendaire Elton John, dont la formation Madsound, déjà présente aux Estivales 2019, a assuré la première partie.

Le public a écouté avec plaisir la plupart des tubes d'Elton John tels que : Candle In The Wind, Rocket Man, Bennie And The Jets, et bien plus encore ! Une voix incroyable, des musiciens hors pair pour un hommage à la hauteur du talent de cet artiste ! Malgré la contrainte du pass sanitaire fraîchement instauré, la foule était au rendez-vous, même si certains ont dû profiter du concert derrière les barrières... mais avec toutefois le même enthousiasme !

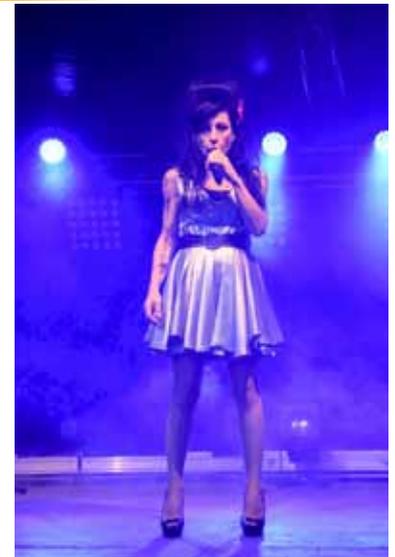


### Concerts «Amy Sandy», « Madsound »

Le 24 juillet, c'est Amy Sandy, sosie troublant et bluffant de réalisme d'Amy Winehouse, qui s'est produite pour un show exceptionnel. Le public a pu replonger dans l'univers décalé de cette artiste dont elle a chanté en live les plus grands tubes jusqu'à ce qu'une pluie torrentielle vienne malheureusement troubler la fête et écouter sa prestation !

Elle a été précédée par les Madsound, dont le concept «La MobilSound», une voiturette 100% électrique au look «vintage» entièrement autonome et aux dimensions réduites, permet de sonoriser les instruments via l'intermédiaire de micros sans fil. Ils ont interprété tous les titres préférés du public et assuré l'ambiance avec brio !

Possibilité était donnée au public les deux soirs de se faire photographier, seul ou à plusieurs, en mode « Light Painting » dans la petite caravane colorée de Théo Solaesa et de repartir avec sa photo souvenir imprimée sur place.



### Steven le magicien « spectacle Magika »

L'après-midi du 1<sup>er</sup> août, Steven le magicien, originaire d'Alsace, accompagné de son assistante Aurélie, nous a proposé deux représentations de son spectacle Magika.

Ils nous ont ouvert les portes de leur univers magique et se sont joués de l'espace et du temps pour emporter le public dans un tourbillon de magie en contournant les lois de la pesanteur ou encore en se téléportant. Petits et grands, venus en nombre, ont été conquis.



### Dîners étoilés au jardin pour la Paix

Les vendredis 23 et 30 juillet, place aux dîners étoiles au jardin pour la Paix. Concept inédit mêlant visite commentée par les jardiniers et plaisirs de la table concoctés par les chefs restaurateurs bitchois. Le thème était, à chaque soirée, différent mais toujours en rapport avec le jardin.



### Concert « Enthéos »

Le dimanche 25 juillet, c'est l'ensemble de musique renaissance Enthéos qui s'est produit au jardin pour la Paix. Pour ce concert, des œuvres de Ronsard se sont alliées à celles des compositeurs lorrains Cléreau et Caiétain. Un moment de détente dans un cadre naturel qui s'y est prêté à merveille.



## « Bitche Trikes show »

Le dimanche 8 août l'association Hype Trikes a fait le show avec un rassemblement de plus de 40 engins. C'était l'occasion pour le public de découvrir ces véhicules atypiques. Les visiteurs ont également pu effectuer un baptême en trike.



## Journée « Pétañq'cœurs »

Le dimanche 15 août au parc du Stadtweiher, l'association Pétañque club de Bitche, en collaboration avec les « Cœurs Eléphants », a organisé une initiation ludique à la pétañque, agrémentée de diverses animations musicales, dont le duo Verveine Menthe. Une soirée « années 80 » a clos la journée, ponctuée de quelques averses en fin de journée.

## Journée thème football et soirée disco

Le samedi 28 août, c'est au stade Saint-Sébastien que le Football Club a proposé un match caritatif au profit de l'association Envol Lorraine, opposant les anciens joueurs du Fort Verrier et du FC Metz et arbitré par Gilles Veissière, ancien arbitre international. Une soirée disco a permis de clore les festivités.



## Exposition de peintures

Le samedi 28 août également, dans un tout autre registre, les membres de l'association CADRE ont exposé leurs œuvres personnelles (peintures et photos) à la salle Daum de l'hôtel de ville.

## « Des notes et des couleurs »

Le dimanche 29 août, musiciens de l'Ecole de Musique du Pays de Bitche et peintres de l'association CADRE ont mis en couleur le parc du Stadtweiher. Au programme, projection de tableaux en musique, concerts, animations diverses, jeux, balades à dos d'alpaga et un marché artisanal. Le groupe Raza Inka a clos les festivités avec un concert qui a fait voyager le public au cœur de l'équateur, malgré la pluie qui s'y est invitée comme trouble-fête.





### Soirée de clôture des Escales

Tout au long de la période estivale, vous aurez fait escale entre des destinations musicales, artistiques et sportives. Pour conclure ces escales, la ville a mis le feu aux poudres du fort Saint-Sébastien pour sublimer le ciel de Bitche et illuminer vos yeux des ultimes étoiles de l'été.

Ce spectacle pyrotechnique a été assuré par la société Starlight de Sarreguemines, le dimanche 29 août.



## Deuxième marché couvert nocturne



Suite au succès de la première édition, la ville de Bitche a organisé son deuxième marché couvert nocturne le vendredi 20 août selon la même formule.

La vente en circuit court de produits du terroir divers et variés ainsi que d'objets issus du savoir-faire et de l'artisanat local était bien entendu à nouveau au programme.

Près de 40 exposants, dont les habitués du samedi matin ont répondu présents. Certains d'entre eux ont proposé des dégustations sur place comme des burgers au pain bretzel, des sandwiches de bison, des frites, des salades, des glaces, de la bière et de la limonade... de quoi calmer les petites soifs et les grosses fringales des visiteurs !

Afin de donner une dimension festive à cet événement, Let's work to farm, formation issue du terroir local, a assuré l'animation musicale. Le Centre Equestre Militaire de Bitche a encadré, comme l'an passé, des baptêmes de poney pour le plaisir des plus jeunes.



## Sentier des lanternes



Pour Noël 2021, la Ville a accueilli pour la première fois le Sentier des lanternes qui constitue une « étape » de la route des lanternes, laquelle fêtait cette année son dixième anniversaire.

Ce sentier a constitué une heureuse alternative à la manifestation « Noël à la citadelle », organisée jusqu'en 2019 dans les souterrains de la forteresse, mais dont le renouvellement était difficilement envisageable, pour la deuxième année consécutive, en ces lieux peu compatibles avec les restrictions sanitaires du moment.

La mise en place de cette animation, sur tout le mois de décembre, a été un véritable challenge pour les élus et le personnel municipal.

L'option retenue par l'équipe projet était d'installer les lanternes dans le parc du Stadtweiher. En effet, la configuration du parc a permis de proposer une déambulation dans un espace boisé, naturel et situé au cœur de la ville.

Après avoir conçu le parcours, les services techniques et les jardiniers de la ville, avec l'appui de la Régie Municipale d'Électricité, ont installé l'ensemble des 67 lanternes en créant un parcours fluide avec des curiosités à chaque détour. Ainsi, les jardiniers ont installé des écrans naturels et des sapins permettant de créer des surprises tout au long de la balade lumineuse.

Des élus, épaulés par les services techniques, ont créé des décors permettant de s'imprégner rapidement de la tradition de Noël. Les entreprises Grebil et Schwartz Paul ont facilité la sécurisation du parc en mettant à disposition des équipements de chantier, en particulier des barrières mobiles.

L'installation des chalets, des lanternes et des décorations ont nécessité la mise en place de plus de 500 mètres de câbles électriques.



La mise en lumière de la Horn et du marché de Noël a permis aux visiteurs de redécouvrir le parc du Stadtweiher qui a accueilli tous les soirs du mois de décembre 2021 (sauf le 24 et le 25), et à ciel ouvert, le Sentier des lanternes. L'entrée était gratuite, mais soumise au contrôle du pass sanitaire et du port du masque, conformément aux recommandations préfectorales.

Les 67 décorations lumineuses de ce sentier ont été complétées par l'éclairage de quelques bouquets d'arbres, l'installation d'une petite ferme d'animaux et du chalet du père Noël, qui intervenait pour accueillir les enfants.





La ville a investi dans une sonorisation pour renforcer la féerie du sentier. Ce matériel sera utile pour les prochains évènements.

Le marché de Noël prolongeait ce cheminement nocturne avec des chalets. Des associations et des restaurateurs ont assuré la petite restauration ; la ville a proposé les lumignons et du vin chaud ; des artisans et commerçants ont vendu des objets dans la thématique de Noël.

Deux grands tipis ont permis d'abriter, l'un les clients des chalets de restauration, l'autre les animations. Tous les soirs, en effet, formations chorales, groupes musicaux et conteurs se sont relayés pour proposer aux petits et grands des moments de poésie et de musique, le plus souvent à titre bénévole.

Le grand tipi a permis également aux élèves du Collège Jean-Jacques Kieffer et du Lycée Teyssier de proposer des animations durant tout un week-end.

La conjugaison des efforts de tous a permis de relever le challenge de cette première édition bitchoise du Sentier des lanternes, et ce pendant un mois.



La magie nocturne a bien fonctionné dans ce décor naturel et a ému petits et grands. La juxtaposition avec la boutique éphémère des produits labellisés Qualité MOSL, mise en place dans les locaux de l'Office de tourisme, a permis de proposer une offre globale très attractive, qui a séduit les visiteurs venus en grand nombre.

Beaucoup d'entre eux ont souligné que cette respiration poétique était particulièrement bienvenue en ces temps un peu difficiles.

La fréquentation s'est située d'emblée à un très bon niveau et n'a cessé de croître jusqu'à Noël. Les visiteurs venaient (et revenaient) de plus en plus nombreux et de plus en plus loin. Bien que la mauvaise météo qui s'est installée après Noël ait quelque peu ralenti l'élan, le parc du Stadtweiher aura accueilli 18 946 visiteurs au cours du mois.

La municipalité remercie tous les intervenants qui se sont prêtés au jeu et qui ont contribué au succès de cet évènement.





La saison touristique 2021 s'achève sobrement pour la citadelle. La situation sanitaire demeurée incertaine a finalement permis un prolongement de la période d'ouverture de la citadelle jusqu'au 12 décembre. Cette consolation ne permet pourtant pas d'oublier un début de saison encore marqué par une fermeture forcée. La citadelle a en effet pu rouvrir ses portes le 19 mai alors que le démarrage de la saison avait été fixé au 14 mars.

Le jardin pour la Paix a fermé ses portes aux visiteurs à l'issue du marché paysan et de la transhumance des moutons. L'ouverture de la saison a été retardée de vingt jours par rapport au calendrier ordinaire.

## La citadelle

Les remises en question imposées l'an passé ont continué à alimenter la réflexion sur les moyens de faire vivre le patrimoine. Des partenariats divers ont ainsi été scellés avec Moselle Attractivité (accession de la citadelle à la marque Qualité MOSL, nouvelles opérations de promotion auprès du grand public) ou dans le cadre coopérations transfrontalières (relance du réseau des villes fortifiées de la Grande Région, intégration au patrimoine fortifié de l'espace PAMINA).

L'exploitation du parcours cinématographique et des autres équipements a pu se poursuivre en 2021 au prix de quelques adaptations. L'ouverture retardée au 19 mai a privé la citadelle de l'affluence qu'elle peut connaître à l'occasion des nombreux jours fériés de début mai. Le nombre de visiteurs a tout de même été de 998 sur les 10 derniers jours du mois, au lieu de 171 l'an passé. La fréquentation du mois de juin a été satisfaisante, compte tenu du contexte et notamment des restrictions de passage aux frontières qui persistaient (2073 visiteurs contre 1898 en 2020).

Les mois de juillet et d'août ont été décevants avec une chute de 23,5 % du nombre de visiteurs en comparaison avec 2020. Le mauvais temps et l'instauration du pass sanitaire le 21 juillet sont les principaux facteurs de cette évolution.

Les fréquentations observées en septembre et en octobre

Les deux sites ont accueilli une programmation événementielle attractive et valorisante toute adaptée aux exigences sanitaires en vigueur.

A l'approche de la fin de l'année, les premiers bilans d'exploitation peuvent être tirés. Si la pandémie et l'instauration du pass sanitaire ont bien entendu influé sur les chiffres de fréquentation, les actions menées par nos services ont permis, avec l'aide de nombreux partenaires, de maintenir un niveau de service à la hauteur des enjeux et une pleine attractivité.



ont marqué un rebond avec des chiffres qui se sont rapprochés des moyennes de 2016 à 2019. Les vacances de la Toussaint ont révélé, comme cela a été le cas en 2020, un intérêt certain des visiteurs pour la citadelle en cette période où elle était ordinairement fermée pour permettre la préparation des Couloirs de l'effroi.

## Travaux à la citadelle



La première tranche de travaux à la citadelle s'est achevée avec la réfection du chaînage d'angle du bastion 1 et celle de la contrescarpe du fossé sec devant la grosse tête pour 145 591,37 € HT auxquels s'est ajouté un surcoût de 6 405,52 € HT en raison d'aléas de chantier.

La tranche conditionnelle qui doit être engagée prochainement concerne la restauration d'un pan de mur et d'un chaînage d'angle de l'ouvrage avancé de la grosse tête.

C'est précisément sur ce dernier ouvrage que deux effondrements de parements sont intervenus cet été, sans remettre en cause a priori la continuité des travaux programmés.

Les risques de tels dommages ont été diagnostiqués en 2020 et les parties concernées inscrites dans l'ordre des priorités à venir. Les fortes pluies de ces derniers mois, en alourdissant les terrepleins, ont vraisemblablement accéléré la dégradation des maçonneries concernées en exerçant sur celles-ci une poussée accrue.



L'architecte des bâtiments de France, la direction régionale des affaires culturelles (DRAC Grand Est) et l'architecte du patrimoine en charge des travaux en cours ont été informés de ces dommages en vue d'une prise en charge rapide du péril et des mesures de sauvegarde à mettre en œuvre.



## Evènements ponctuels

La question de la programmation des grands évènements en période de restrictions sanitaires a une fois de plus été débattue. Les enjeux de l'animation de nos pôles touristiques et patrimoniaux sont apparus primordiaux malgré le contexte sanitaire.

Si les rendez-vous liés au cent-cinquantième de la guerre de 1870 (voir ci-dessous), la nuit des musées (reportée cette année au 3 juillet, 73 entrées) et les traditionnelles journées du Patrimoine (1119 entrées) ont pu facilement être maintenues, il a fallu trouver une alternative aux couloirs de l'effroi. Les premières veillées d'automne ont ainsi été proposées à la citadelle.

## Les veillées d'automne

La nuit de la Toussaint a été clémente à Bitche. Point de cris d'effroi cette année à la citadelle, mais de chaleureuses veillées bercées de réjouissances et d'un irrésistible brin de frissons.

Après avoir arpenté les allées d'un village d'artisans aux couleurs de la saison, les visiteurs ont pu suivre Dharma (le samedi soir) et la caravane des Diablotins (le dimanche soir), deux spectacles aux performances de feu. Les représentations ont été introduites par de coquettes chorégraphies audacieusement interprétées par de jeunes élèves de l'école de danse du pays de Bitche.

Ce concept nouveau, inspiré des légendes ancestrales liées à la période, a recueilli les faveurs des visiteurs qui s'y sont pressés au nombre de 2786 (marché et spectacles confondus). Les deux spectacles de feu ont fait le plein (1686 entrées) et ont pu avoir lieu malgré un ciel menaçant.





## Cent-cinquantenaire de la guerre de 1870



Les commémorations du siège de Bitche, engagées en août 2020, ont pu se poursuivre cette année malgré les contraintes et les reports.

Le 28 mars 2021, pour marquer les cent cinquante ans de la fin du siège, une cérémonie en comité restreint a rassemblé les principaux représentants des autorités civiles et militaires françaises et allemandes. Cette cérémonie a été introduite par les discours du maire, du représentant du consul d'Allemagne et du sous-préfet. Elle s'est poursuivie par la remise d'une médaille ayant appartenu à un officier de la garnison de 1870-1871 par Joël Beck, président de la SHAL du pays de Bitche, puis conclue par un dépôt de gerbes et une Marseillaise chantée.



Une nouvelle exposition sur la guerre de 1870 dans le pays de Bitche réalisée par la SHAL a enfin été inaugurée ce même jour. Cette exposition est restée visible tout au long de la saison à la chapelle de la citadelle.

## Résistance à outrance



Après trois reports, il a enfin été possible de présenter le nouveau spectacle historique de Charly Damm à l'espace Cassin de Bitche. Les six représentations de « Résistance à outrance », données au début du mois de novembre, ont été l'aboutissement de nombreux mois de travail et d'un grand investissement humain. Cette aventure a fédéré de nombreux passionnés qui ont eu à cœur de perpétuer la mémoire de ce fait d'armes qui a profondément marqué l'histoire de Bitche. Pas moins de trente-cinq acteurs, figurants, choristes et autres accessoiristes se sont mobilisés autour de Charly Damm pour donner vie à cette mise en scène qui a attiré près de 1000 spectateurs.

# Jardin pour la Paix



Le jardin pour la Paix n'a pu ouvrir ses portes que le 19 mai, comme la citadelle, perdant vingt jours d'ouverture par rapport à son calendrier ordinaire (au lieu de quarante l'an passé). Les Bitchois et les visiteurs ont cependant pu rattraper le temps perdu. Ils ont été 661 en mai, 2208 en juin, 3459 en juillet, 3719 en août. Ces chiffres restent cependant inférieurs à la moyenne de ceux de 2016 à 2020.

Plus qu'à la citadelle, les longues périodes de pluie ont dissuadé plus d'un visiteur de pousser les portes du jardin au cours de l'été. Une certaine incompréhension du public quant à la soumission d'un lieu de plein air au pass sanitaire a même été constatée. Après une levée progressive des restrictions, le mois de septembre a été plus que satisfaisant puisque le nombre de visiteurs a dépassé la moyenne de ceux observés entre 2016 et 2020. Le jardin pour la Paix termine sa saison 2020 avec 14770 visiteurs, soit -8% par rapport à 2020.



Le traditionnel marché paysan et la transhumance des moutons ont attiré 950 visiteurs malgré les aléas de la météo.

La saison 2021 a été, comme en 2020, riche en rendez-vous divers qu'il a fallu adapter aux impératifs sanitaires. Si la chasse aux œufs n'a pu avoir lieu cette année encore, d'autres rendez-vous aux jardins ont bien pu se tenir, avec l'incontournable jardin des Mêmes, les dîners-étoiles (3 soirées), les barbecues-concerts (3 soirées), les pique-niques gastronomiques, l'incontournable fête des Bulbes (1412 entrées) et enfin les journées du patrimoine (708 entrées).





## Journée d'immersion au 16<sup>e</sup> BCP



Le 26 août 2021, le chef de corps invitait le maire et le conseil municipal pour une journée d'immersion au 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied. Ils ont ainsi pu découvrir certaines de ses infrastructures et matériels.

Au programme notamment : tir SITTAL (système d'instruction technique du tir aux armes légères) et sortie équestre.

Ce fut aussi l'occasion d'une présentation très instructive du bataillon par le colonel Hübsch.

Etaient également invités à cette matinée, les maires et équipes municipales des communes bordant le camp de Bitche (Haspelschiedt, Roppeviller).

## Sidi Brahim

Samedi 18 septembre 2021, le 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied a reçu des mains du chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT), le général d'armée Pierre Schill, le drapeau des chasseurs à l'occasion des 51<sup>e</sup> journées Bleu-Jonquille qui commémorent les combats de Sidi Brahim. Cette année, cet emblème unique qui fête son 180<sup>e</sup> anniversaire, a été transmis du 13<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins au Bataillon d'Acier pour un an. L'année prochaine, le 16 le transmettra au 27<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins.



## Présentation des capacités de l'armée de Terre

Le jeudi 7 octobre, le capitaine Sébastien a accompagné le maire et son adjointe madame Schnell, invités à la journée de présentation des capacités de l'armée de Terre sur le camp de Versailles-Satory. Cette journée avait pour objectif de présenter aux élus, industriels et militaires, les capacités opérationnelles de l'armée de Terre dans toutes ses composantes.



Elle fut articulée en deux tableaux majeurs :

- une présentation dynamique, élaborée à partir d'un scénario plausible de conflit ;
- une présentation statique des unités et des équipements individuels et collectifs des régiments au cours de laquelle furent privilégiés les échanges directs avec les soldats de toutes les unités présentes. Cette rencontre fut l'occasion de découvrir la richesse humaine que sont les jeunes français qui servent dans les rangs de l'armée de Terre.

Un déjeuner pris en commun permet de partager de belles expériences.

## Visite de l'Inspection de l'armée de Terre

Du 18 au 20 octobre 2021, le bataillon d'Acier a reçu la visite d'une délégation de l'Inspection de l'Armée de Terre (IAT) présidée par le général de Brigade Nimser, officier général inspecteur (OGI).

Le colonel Hübsch, chef de corps du 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, a souhaité associer la ville de Bitche à cette visite lors d'un dîner.

Ce repas a permis un échange de vues entre l'équipe d'inspection, l'ensemble des acteurs du bataillon et les élus.

# Le CFIM – 12<sup>e</sup> RCA change de chef

Après deux très belles années à la tête du centre de formation initiale des militaires du 12<sup>e</sup> RCA, le lieutenant-colonel Stéphan Verlaet rend son étendard et rejoint un état-major strasbourgeois. Il est remplacé par le lieutenant-colonel Olivier Kieffer.



Alsacien, natif de Saverne en 1970, le LCL Olivier Kieffer s'engage en 1991 au sein de l'école nationale des sous-officiers de St Maixent. Fantassin, il rejoint à l'issue de sa formation de spécialité au sein de l'école d'application de l'infanterie de Montpellier le 35<sup>e</sup> régiment d'infanterie à Belfort. Il sert cinq ans au sein de cette unité avant de réussir le concours de l'école militaire interarmes accédant ainsi au corps des officiers. Après deux années de scolarité aux écoles de Saint Cyr Coëtquidan, il choisit de servir à nouveau dans l'arme de l'infanterie et retourne ainsi à Montpellier pour sa formation de chef de section. Il rejoint ensuite en septembre 2000 le 16<sup>e</sup> groupe de chasseurs alors stationné à Saargemünd en Allemagne. Il y sert comme chef de section et officier adjoint avant d'être muté à Belfort pour y commander la 4<sup>e</sup> compagnie de combat. Il rejoint en 2007 le 152<sup>e</sup> régiment d'infanterie à Colmar où il occupe diverses fonctions au sein du bureau opération instruction. En 2013, il est désigné pour devenir l'officier de liaison de

l'école de l'infanterie allemande à Hammelburg dans le nord de la Bavière. Il occupe cette fonction trois années avant de revenir servir en 2016 au 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, dans un premier temps comme officier synthèse, puis comme commandant en second de 2019 à 2021. Il prend la tête du CFIM - 12<sup>e</sup> RCA le 22 juin 2021.

Au cours de sa carrière le LCL Kieffer a effectué une dizaine d'opérations extérieures : ex-Yougoslavie, Kosovo, RCI, Afghanistan, Mali, Liban.

Il est chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite et titulaire de trois citations.

## Service militaire volontaire

La ville de Bitche, avec le service des armées, a organisé le 9 décembre, à l'Espace Cassin, une réunion pour présenter le service militaire volontaire. Si cette rencontre était destinée aux professionnels qui travaillent pour l'insertion des jeunes, elle était également ouverte aux 18-25 ans.

Le service militaire volontaire participe à l'insertion citoyenne et professionnelle d'une partie de la jeunesse française éloignée de la vie professionnelle tout en lui apportant des valeurs d'engagement et de savoir-être.

Il propose un parcours individualisé de 8 à 12 mois axé d'une part sur l'apprentissage des règles de vie en collectivité et en entreprise et d'autre part sur la formation professionnelle en s'appuyant sur un réseau territorial et national de partenaires institutionnels, de collectivités, d'entreprises, d'associations et d'organismes de formation.



### Renseignements complémentaires et contact :

1<sup>er</sup> Régiment du SMV Montigny-lès-Metz :

CS 90010 - 57044 METZ Cedex 01

Tél : 03 87 15 45 49 / Mail : [smv-montigny@terre-net.defense.gouv.fr](mailto:smv-montigny@terre-net.defense.gouv.fr)



## Visite d'une délégation municipale à Sarrebruck et à Sarrelouis

C'est à l'invitation du directeur du musée historique de la Sarre, Simon Matzerath, et de Peter Demmer, maire de Sarrelouis, que le maire de Bitche Benoît Kieffer et une délégation municipale bitchoise ont été reçus en Sarre le jeudi 21 octobre dernier.

Le musée historique de la Sarre constituait la première étape du voyage. Cette prestigieuse institution, installée dans le château de Sarrebruck, accueillait jusqu'au 31 octobre les œuvres du peintre Anton von Werner consacrées à la guerre de 1870. Ces peintures monumentales, éparpillées au cours de l'histoire, ont dernièrement été rassemblées, restaurées et magnifiées dans une des galeries du musée. La délégation bitchoise a découvert cette exposition sous la conduite de Simon Matzerath lui-même. C'est dans le cadre du cent-cinquantième de la guerre de 1870 et du lien historique que ce fait d'armes a été scellé entre Sarrebruck et Bitche. Le maire de Lebach, Klauspeter Brill, avait été convié et s'est joint à la délégation pour la visite du musée historique de la Sarre.



La ville de Sarrelouis était la seconde destination de la journée. Cette cité fortifiée a été fondée sur ordre de Louis XIV pour fortifier un écart de la Sarre, sur les terres de la Lorraine alors occupée par la France. Sarrelouis et Bitche sont liées par l'héritage qu'elles tiennent du génie de Vauban et par l'histoire franco-allemande dont elles partagent bien des faits. Nos deux villes sont aussi membres du réseau international des villes fortifiées de la Grande Région et ont déjà à ce titre beaucoup œuvré à la valorisation de leurs patrimoines respectifs et communs. Ce déplacement, ponctué par une réception à l'hôtel de ville, présidée par le maire Peter Demmer, a été l'occasion d'envisager de nouveaux rapprochements transfrontaliers.

## Visite d'une délégation de Lebach au Sentier des lanternes

Le 21 décembre 2021, Benoît Kieffer, maire de Bitche, et ses adjoints ont reçu une délégation conduite par le premier adjoint au maire de Lebach, Markus Schu.

Cette réception de courtoisie s'est prolongée par la découverte du Sentier des lanternes et par un moment de convivialité au cœur du marché de Noël. Merci aux quatre représentants de Lebach d'avoir honoré la ville de Bitche de leur visite.



Reproduction intégrale des communiqués fournis.

## « Bitche au cœur de l'innovation »

### **Le compte n'y est pas !**

Que peut-on dire du bilan actuel de notre municipalité ? Est-il à la hauteur des espérances des Bitchois et des Bitchoises ? On peut raisonnablement émettre quelques doutes ! Evidemment et heureusement, tout n'est pas négatif, mais... Le projet de santé si utile à l'ensemble des habitants et pour lequel le candidat tête de liste avait dit que des solutions rapides étaient prêtes, n'est malheureusement plus à l'ordre du jour. Seule une étude de sol est envisagée ! Le projet de nouvelle gendarmerie, pourtant validé par le Ministère de l'Intérieur, est devenu caduc. Toute la procédure est à recommencer. Quelle perte de temps alors que la sécurité est un enjeu majeur. De plus, pourquoi la Ville de Bitche se porterait seule garante d'un emprunt pouvant atteindre jusqu'à 5,7 M € ? La caserne n'est-elle pas affectée à l'ensemble du territoire ? Alors pourquoi ne pas envisager une garantie partagée avec la Communauté de Communes ?

### **Quel avenir pour le centre-ville ?**

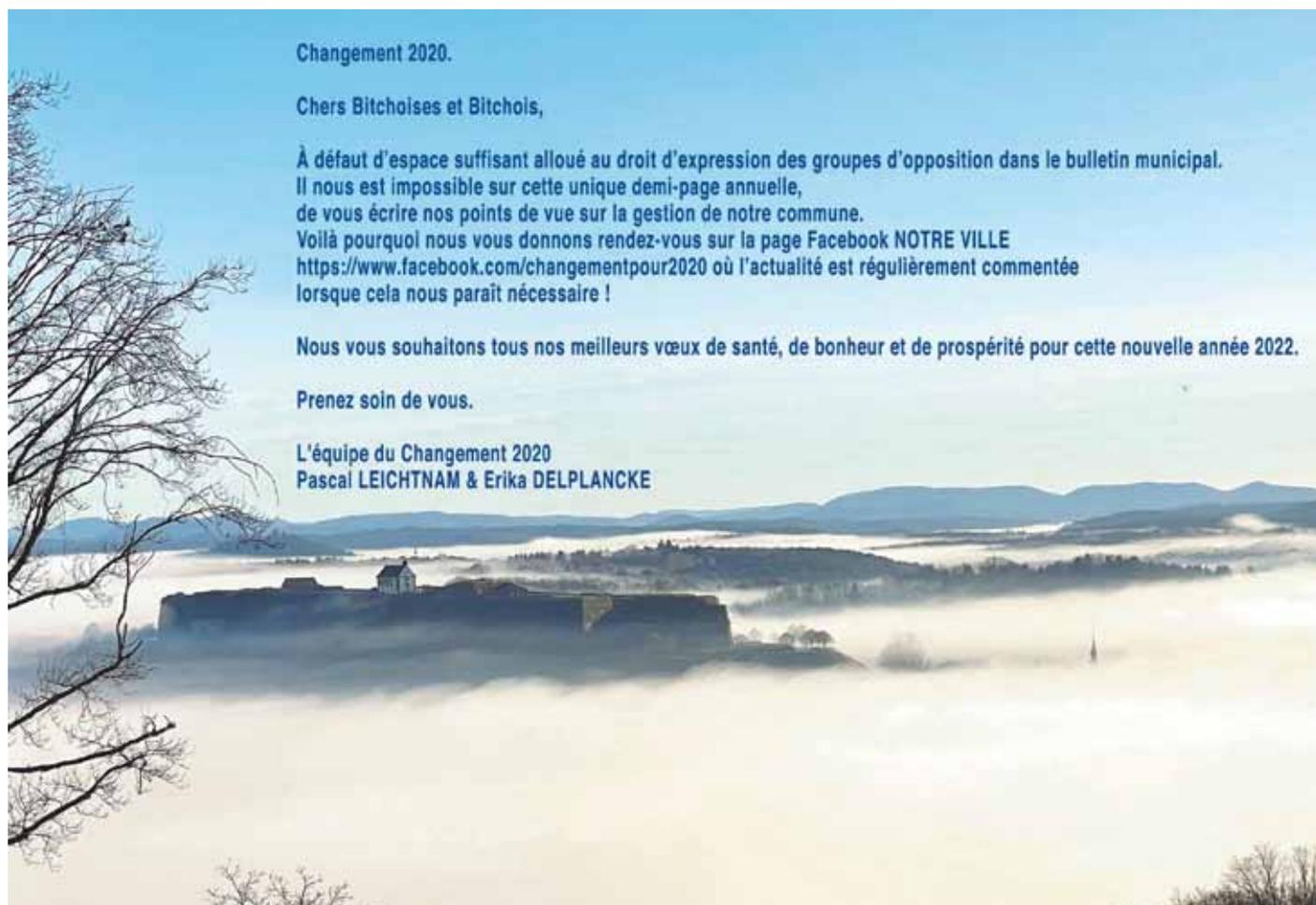
Autre sujet de préoccupation, le centre-ville. On nous a promis une nouvelle dynamique. La perçoit-on ? Certaines appréciations peu flatteuses nous considèrent comme « une ville triste » ! L'espace de coworking, très souvent fermé, ou la galerie d'art, ne contribuent pas à redynamiser le centre-ville. Nos routes et trottoirs n'ont toujours pas fait l'objet des indispensables investissements ce qui ne peut que nuire à l'image de notre cité. Que dire de la fermeture des services du Trésor Public ? Dix emplois délocalisés, un service en moins pour la population. Que fait-on de la proximité ? Aurait-on peur, en s'y opposant, de déplaire à l'Etat ? La redynamisation du centre-ville ne peut se concevoir qu'au travers d'une politique globale qui prenne en compte non seulement les espaces publics, mais aussi l'habitat, le commerce et les services, le cadre de vie, la qualité de l'environnement, et l'animation...

### **Un destin commun**

Nous avons toujours défendu le principe d'une étroite collaboration entre la Communauté de Communes et la Ville-centre. Leurs destins sont étroitement liés. Au fait, quel est le poids réel au sein de l'exécutif communautaire de nos deux vice-présidents issus de la majorité municipale ? Souvent silencieux. Il n'est pas incongru de se poser la question : où va Bitche ? où va le Pays de Bitche ?

Alors que la crise sanitaire rebondit en cette fin d'année, il faut à nouveau faire preuve de prudence. Formulons le vœu que 2022 nous permette enfin de sortir de ce marasme et que nous puissions enfin retrouver une vie normale !

Francis VOGT, Josiane NOMINÉ, Michel MARTIAL et Christiane SCHMITT



**Changement 2020.**

**Chers Bitchoises et Bitchois,**

**À défaut d'espace suffisant alloué au droit d'expression des groupes d'opposition dans le bulletin municipal. Il nous est impossible sur cette unique demi-page annuelle, de vous écrire nos points de vue sur la gestion de notre commune. Voilà pourquoi nous vous donnons rendez-vous sur la page Facebook NOTRE VILLE <https://www.facebook.com/changementpour2020> où l'actualité est régulièrement commentée lorsque cela nous paraît nécessaire !**

**Nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année 2022.**

**Prenez soin de vous.**

**L'équipe du Changement 2020  
Pascal LEICHTNAM & Erika DELPLANCKE**



## NAISSANCES

Marie d'ALLARD née le 11 décembre 2020  
 Diana BOILVIN née le 27 décembre 2020  
 Martin EICH né le 29 décembre 2020  
 Milow RABET NOLL né 02 janvier 2021  
 Elsa FICHTER née le 13 janvier 2021  
 Elyana CORTHAY DUTHOIT née le 21 janvier 2021  
 Mahina PAYET née le 22 janvier 2021  
 Mahéva PAYET née le 22 janvier 2021  
 Giano WINTERSTEIN né le 24 janvier 2021  
 Yllona PALIRA née le 08 février 2021  
 Solène HÜBSCH née le 14 février 2021  
 Maïssa RIVIERE née le 15 février 2021  
 Maëla DJEFFAL BOH née le 19 février 2021  
 Marius BUCK né le 20 février 2021  
 Léo FISSON né le 22 février 2021  
 Léonie BORTHIEWIEZ née le 22 février 2021  
 Ayoub CHABOUNIA né le 02 mars 2021  
 Milyna MUSMEAUX née le 13 mars 2021  
 Maëlio CAROLI né le 21 mars 2021  
 Eliott VAILLANT né le 07 avril 2021  
 Maëlya WAECKEL née le 07 avril 2021  
 Henri DE GUILLEBON né le 14 avril 2021  
 Lyam CADENAT né le 24 avril 2021  
 Mila PAWLAK née le 26 avril 2021  
 Brandon BORDONNE KIRSCH né le 29 avril 2021  
 Téο MAHÉ né le 12 mai 2021  
 Augustin SÎRB né le 28 mai 2021  
 Ediz BOYDAK né le 02 juin 2021  
 Timothé PAQUIN né le 14 juin 2021  
 Astrid RECOUSSINE née le 22 juin 2021  
 Milan GÜNAY né le 27 juin 2021  
 Nayed ALI né le 01 juillet 2021  
 Enrico THIRIET né le 04 juillet 2021  
 Adèle FAHRNER née le 05 juillet 2021  
 Havva EROL née le 11 juillet 2021  
 Charlie BIACHE née le 20 juillet 2021  
 Malica MEMETI née le 21 juillet 2021  
 Jules MEHL né le 25 juillet 2021  
 Erin FLECK née le 27 juillet 2021  
 Malo RITZENTHALER né le 28 juillet 2021  
 Justine ALOÏZOS née le 28 juillet 2021  
 Mathéo CHAUDRON né le 30 juillet 2021  
 Charline LUDDECKE née le 31 juillet 2021  
 Jules GAMAY né le 06 août 2021  
 Christiane CARLEN née le 16 août 2021  
 Faustine HAUTIER née le 17 août 2021  
 Ilan BELLAMY né le 25 août 2021  
 Seyma ILKSOY née le 27 août 2021  
 Thomas KIEFFER né le 02 septembre 2021  
 Sena ILKSOY née le 04 septembre 2021  
 Kénan TARHAN né le 08 septembre 2021  
 Anaya NURZYNSKI née le 08 septembre 2021  
 Jade PERNIN née le 10 septembre 2021  
 Ken AUTI né le 29 septembre 2021  
 Matia GLAUNEC né le 30 septembre 2021  
 Huseyin PAKIR né le 11 octobre 2021  
 Noé FUHRMANN né le 17 octobre 2021  
 Saël MULLER né le 09 novembre 2021  
 Lena HEILIG née le 14 novembre 2021  
 Claryssa BRASTENHOFER née le 20 novembre 2021

Gabriel MANCINI né le 25 novembre 2021  
 Isak SUY né le 27 novembre 2021  
 Jules PICARD né le 05 décembre 2021  
 Tom GAENG né le 06 décembre 2021  
 Ragihei KOUAKOU née le 06 décembre 2021  
 Lara RAVIER née le 10 décembre 2021  
 Ertan ERDOGAN né le 11 décembre 2021  
 Lyam HÉMART né le 20 décembre 2021  
 Eline SOLAI née le 29 décembre 2021  
 Nermine SOLAI née le 29 décembre 2021  
 Gabrielle LAMBERT née le 30 décembre 2021

## MARIAGES

Laura GILLARDIN / Mickaël MULLER  
 Marie-Floriane DURAND / Mathieu SCHNEEBERGER  
 Rosette OBAMA AKAMBA / Charles BERNHARDT  
 Ibtissam EL MANOUBI / Bilal EROL  
 Fikriye ARSLANER / Sinan TARHAN  
 Julie HOHNER / Rémi LECERF  
 Paule MAGUIP A KOKO / Richard DEHLINGER  
 Melanie GIESER / Claude SCHAEFER  
 Elodie STEINER / Franck KRIEGEL  
 Lydie CHAROLLOIS / Alexandre KLEIN  
 Rima YALLES / Mourad KHRIRIBI  
 Lilia CHABOUNIA / Taoufiq OUBAH  
 Marion MICHEL / Mehdi RIVIERE  
 Vocéane MIONNET / Nicolas SCHNEIDER  
 Delphine PFUNDSTEIN / Thierry GASSMANN  
 Marie-Laure HECQUEFEUILLE / Alfred GEORGES  
 Jessica COURBIERE / Lionel HERMANN  
 Kenate BHATTI / Rodolphe HOUFEL  
 Véronique BACH / Fabrice MASCHINO  
 Sévilay DEMIR / Hasan CANLI  
 Coralie CHAPHEAU / Cédric ROHR

## DÉCÈS

Alphonse HOVER décédé le 21 décembre 2020  
 Marthe HOF décédée le 24 décembre 2020  
 Marie PHILIPPON décédée le 30 décembre 2020  
 Nadia REMY décédée le 03 janvier 2021  
 Anne KIRSCHWING décédée le 06 janvier 2021  
 Albertino SOARES DE OLIVEIRA décédé le 15 janvier 2021  
 Gerlinde BURGUN décédée le 20 janvier 2021  
 Marie-Rose KRAUTH décédée le 25 janvier 2021  
 Jacqueline MAGAR décédée le 29 janvier 2021  
 Robert BOUR décédé le 04 février 2021  
 Dahbia CHABI décédée le 08 février 2021  
 Josette LEFÈVRE décédée le 11 février 2021  
 Rose HEITZMANN décédée le 02 mars 2021  
 Elise KRESS décédée le 05 mars 2021  
 Olga BAUDISSION décédée le 06 mars 2021  
 Marcel WACK décédé le 08 mars 2021  
 Pauline BUCHHOLZER décédée le 10 mars 2021  
 Christophe GOTTE décédé le 11 mars 2021  
 Roland KEUER décédé le 18 mars 2021  
 Norbert GUNKEL décédé le 21 mars 2021  
 Antoinette SEILER décédée le 22 mars 2021  
 Marie WILLWOHL décédée le 22 mars 2021

## DÉCÈS (suite)

Marie REMY décédée le 12 avril 2021  
Raymond WEIDLING décédé le 14 avril 2021  
Carmen MISCHLER décédée le 19 avril 2021  
Faiza MOUIME décédée le 25 avril 2021  
Gérard REUTER décédé le 27 avril 2021  
Charlotte DISS décédée le 05 mai 2021  
Léonard BUR décédé le 06 mai 2021  
Marie Thérèse BOUR décédée le 09 mai 2021  
Elvire HERZOG décédée le 10 mai 2021  
Gérard LETT décédé le 11 mai 2021  
Antoine LACROIX décédé le 15 mai 2021  
Mouloud BOUMELIT décédé le 19 mai 2021  
Hubert HOLZRITTER décédé le 20 mai 2021  
Jean Marie FAUSTER décédé le 23 mai 2021  
Auguste PISTORIUS décédé le 04 juin 2021  
Yahia LACHAB décédé le 17 juin 2021  
Erna KOHL décédée le 25 juin 2021  
Odette FROMEYER décédée le 01 juillet 2021  
Christiane LYTWYN décédée le 06 juillet 2021  
Geneviève MARSON décédée le 10 juillet 2021  
Renée MULLER décédée le 15 juillet 2021  
Rosalba KARMANN décédée le 19 juillet 2021  
Denise ZIMMER décédée le 20 juillet 2021  
Anita KIENER décédée le 08 août 2021  
Marie DI FABIO décédée le 09 août 2021  
Karine FABER décédée le 09 août 2021

Listes arrêtées le 31 décembre 2021

Michel GEORGE décédé le 13 août 2021  
Alphonse NIEDERLÄNDER décédé le 15 août 2021  
Arnould OLIGER décédé le 17 août 2021  
Martin BACH décédé le 24 août 2021  
Yves GAONACH décédé le 01 septembre 2021  
Stéphanie BURLETT décédée le 10 septembre 2021  
Rose FLECK décédée le 15 septembre 2021  
Marie JUNG décédée le 23 septembre 2021  
Gilbert KLEIN décédé le 30 septembre 2021  
Ursula CHAUDRON décédée le 02 octobre 2021  
Marie-Cécile ZEIDLER décédée le 09 octobre 2021  
Liliane ROMANG décédée le 13 octobre 2021  
Christiane KREMER décédée le 21 octobre 2021  
Bernadette LE ROUX décédée le 01 novembre 2021  
Alex KUNTZ décédé le 19 novembre 2021  
Marie KUSCHEL décédée le 23 novembre 2021  
Edouard WILBOIS décédé le 24 novembre 2021  
Marie-Chantal SANSON décédée le 30 novembre 2021  
Gabrielle FISSON décédée le 02 décembre 2021  
Mutilib ZABBAR décédé le 08 décembre 2021  
Jean Paul DECKER décédé le 09 décembre 2021  
Jean-Marie JAEGER décédé le 16 décembre 2021  
Aloyse MULLER décédé le 18 décembre 2021  
Roland KAAS décédé le 25 décembre 2021  
Alphonse COLLING décédé le 27 décembre 2021

## ÉLECTIONS 2022

### Avis aux électeurs

Les élections présidentielles auront lieu les 10 avril 2022 (1er tour) et 24 avril 2022 (2nd tour).

Les élections législatives se tiendront les 12 juin 2022 (1er tour) et 19 juin 2022 (2nd tour).

Toute électrice ou tout électeur désirant être assesseur dans un bureau de vote lors de ces prochaines élections, est prié(e) de s'adresser en Mairie de Bitche (service Elections-Population – Tél. : 03.87.96.00.13).

### Inscription sur les listes électorales

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...) vous devez faire la démarche pour vous inscrire.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour participer aux prochaines élections devront être déposées au plus tard 6 semaines avant la date de chaque scrutin soit le 4 mars 2022 pour les élections présidentielles et le 6 mai 2022 pour les élections législatives.

Vous trouverez toutes les informations utiles en vous connectant sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

Vous pourrez ainsi savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit et vérifier que vous n'avez pas été radié(e).

### Cartes électorales

2022 est une année de refonte électorale. Chaque électeur recevra, courant mars, une nouvelle carte électorale. Cette carte devra être signée par l'électeur.



# RÉTROSPECTIVE


# 2021

